Fribourg, Suisse. — 40me année. — N° 17. Le numéro 5 centimes Samedi 22 janvier 1910

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
Imprimerie Saint-Paul
Avenue de Pérolles, Fribourg, Suisse

ABONNEMENTS

	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Suisse. .	Fr. 1 50	4 —	6 50	12 —
Etranger	» 2 80	7 —	13 —	25 —

On peut s'abonner à chaque bureau de poste. Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois.

O. f. x.

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
AGENCE DE PUBLICITÉ
HAASENSTEIN & VOGLER
Rue St-Pierre
FRIBOURG

PRIX DES ANNONCES

Fribourg, canton	15 cent.	la ligne ou son espace.
La Suisse. . . .	20 »	
L'Etranger . . .	25 »	
Réclames. . . .	50 »	

M. V. x.

NOUVELLES DU JOUR

La journée électorale d'hier vendredi a été mauvaise pour le ministère libéral anglais. Les unionistes ont fait une avance considérable. A 6 h. du soir, ils avaient gagné 86 sièges, les libéraux 9 seulement, et les travaillistes 1. Des notabilités ministérielles ont été battues.

En Angleterre, les candidats catholiques, bien qu'en petit nombre, ont triomphé.

∴

M. Jonnart, gouverneur général de l'Algérie, a parlé le premier, hier, à la Chambre française, sur l'importante question de la ligne de chemin de fer de Bône aux mines de l'Ouenza. A la fin de son exposé, il a discuté d'avance le point de vue des socialistes, tendant à la nationalisation des mines. Il faudrait d'abord, a-t-il dit, que le principe en fût admis, et on ne pourrait en tout cas pas l'appliquer à un pays en formation comme l'Algérie.

La suite de la discussion a été renvoyée à vendredi prochain.

∴

Hier après midi, la Chambre française a continué la discussion des interpellations sur la bataille scolaire. M. Piou, chef de l'Action libérale, dans un magnifique discours, a légitimé l'intervention des évêques. Il a cité au ministère français l'exemple du gouvernement anglais, qui ne s'est pas ému du manifeste que les évêques catholiques d'Angleterre avaient adressé aux électeurs pour leur dicter leur devoir électoral.

M. Briand, chef du ministère, a répondu. Il a reproché aux évêques d'avoir généralisé les critiques qu'ils avaient à faire contre l'enseignement laïque. Or, précisément, la Lettre des évêques ne généralisait pas, car elle disait : « Un grand nombre d'écoles soi-disant neutres ont perdu ce caractère et ne se font pas scrupule d'outrager la foi des élèves. » Il faut noter que le reproche de manquer de neutralité pour devenir irréligieuses n'a été adressé qu'à « un grand nombre d'écoles », et non pas à toutes. La Lettre des évêques citait le passage du discours de M. Jules Ferry au Sénat, le 16 mars 1882, où le promoteur de l'école neutre disait : « Si un instituteur public s'oubliait assez pour instituer dans son école un enseignement hostile, outrageant contre les croyances religieuses de n'importe qui, il serait sévèrement et rapidement puni. » La Lettre des évêques ajoutait à ces paroles :

« Il est aujourd'hui de notoriété publique que ces solennelles promesses sont étrangement méconnues en beaucoup d'écoles, où les maîtres, au lieu de respecter les convictions chrétiennes des familles, semblent n'avoir d'autre but que de faire de leurs élèves des libres penseurs. » Les évêques disent « en beaucoup d'écoles » et non pas « en toutes les écoles », et, quand ils ont condamné les manuels scolaires officiels, ils n'en ont condamné qu'un certain nombre. Comment M. Briand ose-t-il, après cela, dire que les évêques auraient dû ne pas *généraliser, et que, en le faisant,* ils ont été « légers » ? C'est là une plaisanterie bien lourde.

Le chef du ministère a imité son collègue, M. Doumergue, en prétendant que l'assaut mené par les catholiques contre l'école laïque l'avait été par des vues politiques.

Mais M. Briand, malgré ses critiques violentes contre la Lettre des évêques et contre la résistance des pères de famille, a, pour l'ensemble de son discours, mécontenté le bloc. Il a reconnu que les évêques n'avaient pas outrepassé leurs droits en publiant leur Lettre collective ; il a déclaré qu'il n'était pas partisan du monopole de l'enseignement. Aussi a-t-il été peu applaudi, et, quand un député courtisan demanda l'affichage de son discours, il y eut des murmures de réprobation, que M. Briand interpréta tout de suite en refusant cet honneur, comme le renard dédaigna les raisins trop verts.

∴

Demain dimanche, le gouvernement russe remettra à l'ambassadeur américain à Saint-Pétersbourg une note par laquelle la Russie repousse le projet de neutralisation des chemins de fer de Mandchourie, présenté par les Etats-Unis, comme contraire aux intérêts russes et comme inopportun.

De Tokio, on annonce que la réponse du Japon à cette même proposition américaine a été remise hier vendredi après midi par le gouvernement du Mikado à l'ambassadeur des Etats-Unis. La réponse du Japon, quoique conçue en termes amicaux, refuse d'adhérer au projet américain.

∴

A Berlin, le bruit court que M. de Bethmann-Hollweg, chancelier de l'empire, a manifesté l'intention de se retirer, parce qu'il serait très fatigué.

∴

La *Gazette de Francfort* rappelle que l'emprunt français marocain de 80 millions de francs qui sera conclu dans quelques semaines est surtout destiné à satisfaire les créanciers privés du magzhen. Les Allemands toucheront enfin les sommes importantes que leur doivent les Marocains pour avances, livraisons et travaux. Ce résultat a coûté beaucoup de peine et de travail, la conclusion de cet emprunt ayant été impossible tant que l'Allemagne et la France se combattaient ou du moins rivalisaient au Maroc. Le magzhen profitait de la désunion des puissances, selon la recette de ce Grand-Vizir, qui disait, il y a bien des années, à un étranger, en haussant les épaules : « Que voulez-vous, pauvres Européens ? Vous vous croyez puissants, mais nous chargeons nos *vieux fusils de Berbères avec des* mensonges et nous vous tirons dessus. Vous vous prenez alors aux cheveux et nous nous moquons de vous. »

C'est ainsi que les dettes du magzhen ne furent pas payées pendant tout le temps de la querelle marocaine, et si le commerce a survécu, on le doit uniquement à la solidarité et au zèle des négociants étrangers.

∴

On attend prochainement à Rome l'archevêque de Tokio, Mgr Mugabure, des Missions étrangères de Paris, qui vient faire sa visite *ad limina*. Avant de quitter l'Extrême Orient, il a donné la bénédiction nuptiale à la fille du vainqueur de Port-Arthur, qui épousait un officier de la marine française. Toute la noblesse japonaise de Tokio assistait à ce mariage.

Mgr Mugabure pourra donner au Vatican des informations intéressantes et précises sur la situation du catholicisme dans l'empire du Soleil levant. Depuis quelque temps les préoccupations de la Propagande se dirigent vers le Japon, surtout depuis l'accueil *cordial que le Mikado, les autorités* et la population japonaises ont fait au légat du Pape. C'est en 1905 que Mgr O'Connor, archevêque de Boston, fut chargé par le Pape d'aller remercier le Mikado pour la protection qu'il avait accordée aux missionnaires catholiques. Mgr O'Connor revint enchanté de son voyage.

Toutefois il ne faut pas croire que le Japon soit à la veille de se convertir au christianisme. Trop d'obstacles s'y opposent, dont le principal est le caractère d'importation étrangère que revêt le christianisme pour les Japonais. A l'heure actuelle, sur une population de cinquante millions d'habitants, on ne compte que 150,000 chrétiens, dont 60,000 catholiques, *60,000 protestants et 30,000 orthodoxes* russes. C'est un chiffre dérisoire. Quand, en 1860, les Européens pénétrèrent dans le Japon resté fermé pendant trois siècles, il y avait encore 30,000 indigènes restés secrètement fidèles à la religion prêchée par saint François-Xavier, qui, en l'espace de dix ans, était arrivé à convertir plus d'un million de Japonais. Après un demi-siècle de propagande, ce chiffre de 30,000 catholiques s'est à peine doublé !

Dans leurs rapports à la Propagande, certains missionnaires ont émis l'opinion qu'on ne doit attendre aucun résultat sérieux tant qu'on n'aura pas formé un clergé japonais. A l'heure actuelle, il n'y a dans tout le Japon que 32 prêtres indigènes.

Restauration nécessaire

A la veille de ce troisième dimanche après l'Epiphanie, que l'Eglise veut que nous consacrions à honorer la Sainte Famille de Nazareth, il est opportun de songer au danger que courent, à l'époque actuelle la société, la religion et la famille. Le scepticisme et surtout un matérialisme grossier font la guerre aux croyances. En plusieurs pays, les lois se tournent contre l'éducation chrétienne. On sent qu'il s'agite au fond de notre société un esprit de haine qui s'attaque à tout ce qu'il y a de plus sacré, et qui ne cesse de jeter dans le monde les éléments d'une perturbation universelle. Dieu, sa Providence, son autorité, son culte, son nom, les emblèmes *mêmes qui le rappellent, sont exilés.* On les chasse des assemblées, des écoles publiques, des livres d'enseignement ; on voudrait les bannir de la conscience et des cœurs. L'anticléricalisme actuel ne veut en réalité pas autre chose que la suppression de Dieu. Au moment même où les voix les plus autorisées dénoncent la cause de nos maux dans l'affaiblissement de la foi, dans le relâchement des mœurs publiques, dans la diminution du principe d'autorité, des doctrines s'accréditent pour s'opposer au mouvement qui essaye de ramener le monde à Dieu ; ces doctrines honteuses et désolantes travaillent à détruire les bases sur lesquelles reposent les sociétés. Elles apprennent à un peuple, qui compte quinze siècles de christianisme à vivre et à mourir *en dehors de toute religion, et menacent* l'enfance dans son âme, sa candeur et sa foi, en cherchant à introduire un système d'éducation qui voudrait se passer de Dieu. On se flatte de faire fleurir la vertu à l'ombre d'un enseignement philosophique qui n'aurait point de croyances religieuses pour assises.

Jamais l'invasion des mauvaises doctrines qui se fait par le moyen de la presse irréligieuse n'a été plus redoutable qu'aujourd'hui. Ces erreurs viennent pour ainsi dire frapper à votre porte ; elles sollicitent votre attention et votre curiosité par tous les moyens dont dispose le prosélytisme du mal, par les livres, par les journaux, par les réunions, par les conférences publiques, par le colportage de leurs publications malsaines et de leurs images immondes, par un ressassement perpétuel de bouffonneries sacrilèges.

Contre tout ce débordement du mal, il faut une réaction, c'est-à-dire une force contraire et aussi grande que celle de nos adversaires. Que les chrétiens sans zèle regardent à l'œuvre cette armée compacte et entraînée, et ils rougiront de leur indifférence. Nos adversaires sont très disciplinés, ils font bloc contre nous. Divisés sur tout le reste, ils s'entendent sur un point : nous combattre. Nous ne triompherons d'eux qu'en nous inspirant de leurs méthodes. Se figure-t-on le bien qui se ferait si, au milieu de l'inondation des mauvaises doctrines et des mauvaises œuvres, *les hommes de foi et de charité* — heureusement, il en est encore beaucoup — se réunissaient pour résister et grouper autour d'eux ceux qui ne veulent pas être emportés par le torrent ! Il y a malheureusement trop de catholiques qui agissent comme s'ils n'avaient pas compris la nécessité de l'union. Trop souvent, hélas ! ils donnent le spectacle d'une garnison indisciplinée.

Ce qui manque souvent dans notre camp, c'est l'audace de l'action et l'union des saints efforts. Quand les esprits sont séduits par le mensonge triomphant, et que les âmes se perdent par milliers, on se trouve dans la mêlée, il faut donc combattre ; et, pour soutenir la lutte et pour vaincre, il faut des cœurs d'apôtres.

Un apostolat peut et doit s'exercer dans tous les rapports qu'on a avec ses semblables. Mais c'est principalement sur la vie chrétienne de la famille qu'il est nécessaire que chacun porte son attention et sa sollicitude.

Ce qui doit noblement préoccuper les membres de toutes les associations catholiques, c'est la reconstitution du foyer domestique normal, la résurrection de l'esprit de famille dans la classe ouvrière. La vie domestique est désorganisée et presque anéantie dans beaucoup de ménages ouvriers par la profanation du dimanche livré à la satisfaction de jouissances factices, sinon d'appétits grossiers. La décadence des vertus conjugales, la révolte des enfants, la dégradation de l'autorité paternelle, le sensualisme d'une éducation corruptrice ne sont-ils pas de nos jours le ver rongeur qui souille et dévore une à une les racines de l'arbre social ?

La vie de famille va s'affaiblissant de jour en jour parmi nous ; c'est un phénomène certain et désolant. On n'est bien que hors de chez soi. Aujourd'hui on ne trouve de bonheur que dans les réunions bruyantes. Le besoin de plaisirs, de satisfactions sensuelles est devenu comme une épidémie, qui pénètre et exerce d'affreux ravages jusque dans les familles honnêtes. Jamais on n'a vu, comme à l'heure présente, une telle frénésie de vie extérieure et un semblable besoin de fêtes. On tourne dans un cercle de continuels divertissements. Demandons-nous, chacun dans notre for intérieur, si nous ne participons pas nous-même à cette générale désorganisation. Songeons à ne pas laisser par notre faute dégarnir les forteresses morales destinées à maintenir la discipline des vertus chrétiennes. Ressuscitons la famille du passé ; rendons au foyer domestique le caractère chrétien ; revenons aux habitudes de la famille vraiment exemplaire. Au milieu des dangers qui entourent la jeunesse, la maison paternelle doit être tout à la fois l'école et le sanctuaire de la vertu. D. T.

Œuvre des projections

L'œuvre des projections pour le clergé et les associations catholiques de la Suisse romande tiendra un congrès les 20 et 21 février 1910, à Genève (salle Cæcilia, Servette).

Le congrès s'ouvrira le dimanche soir 20 février, par une grande soirée publique d'un haut intérêt, qui montrera quel parti les sociétés et le clergé paroissial peuvent tirer de la projection. Le produit de cette soirée servira à couvrir les frais du congrès.

Le lundi 21, à 9 heures du matin, auront lieu les réunions des congressistes : M. Mazo, de Paris, un des fournisseurs de l'œuvre, fera la démonstration pratique de tous les genres d'appareils et des multiples sources de lumière. Les dernières nouveautés, en particulier, seront étudiées spécialement : photographie directe des couleurs, projection en salle éclairée, projection stéréoscopique, pièces d'ombres, etc.

L'utilité des projections lumineuses n'a pas besoin d'être démontrée ; toutes les années, de nouveaux sociétaires entrent dans l'œuvre des projections, qui compte aujourd'hui plus de 60 membres. Beaucoup d'ecclésiastiques hésitent encore, *ne connaissant ce moyen d'apostolat* que par ouï dire.

Le congrès de Genève des 20 et 21 février leur fournira l'occasion de s'édifier.

Pour tous renseignements relatifs au congrès, s'adresser au directeur de l'œuvre, M. l'abbé Petite, curé de Collonge-Bellerive (canton de Genève).

LETTRE DE GENÈVE

Le rachat de la gare. — Un peu d'histoire

Genève, 20 janvier.

A notre époque d'essor industriel et commercial, les questions économiques l'emportent sur les préoccupations d'ordre purement politique.

A plusieurs moments de son histoire mouvementée, Genève a perdu l'occasion de sortir de son isolement. Le souci bien entendu de son avenir pousse maintenant notre canton à chercher dans le percement de la Faucille le suprême moyen de corriger les erreurs passées. Pour se trouver sur le trajet d'une grande ligne internationale, il est prêt à tous les sacrifices.

En 1815, l'oligarchie qui présidait aux destinées de la République restaurée, victime de ses préjugés religieux, refusa le cadeau territorial que lui offraient les puissances réunies au congrès de Vienne. Voilà la faute initiale qui pèse lourdement sur toute l'histoire genevoise du XIXme siècle.

Ce fut donc une faute en 1815 de ne pas avoir constitué un canton normal au point de vue géographique et de ne pas s'être annexé la magnifique et fertile contrée dont notre cité est le chef-lieu naturel. La faute fut commise par le Directoire fédéral, quand il se refusa à échanger le territoire excentrique de Porrentruy contre le pays avoisinant *Genève ; ce fut une faute, en 1853,* de placer la gare de Cornavin sur l'emplacement actuel et de la concéder à une compagnie française ; ce fut une faute, en 1860, d'avoir manqué à nouveau l'instant psychologique et de ne pas s'être rangé résolument derrière Stæmpfli, bien décidé à intervenir dans la question de la Savoie ; ce fut une faute enfin, en 1870, de s'être abstenu d'occuper la Savoie du Nord.

On a souvent prétendu qu'en 1852, lors de la construction du chemin de fer Lyon-Genève, le général Dufour opinait pour que, depuis le tunnel du Credo, *la ligne suivît la rive gauche du Rhône,* se dirigeât vers Saint-Julien et aboutît à Plainpalais, où la gare principale aurait été élevée. A partir de Plainpalais, la ligne aurait bifurqué ; une voie eût traversé le Rhône et desservi Versoix, Nyon, Lausanne ; l'autre voie eût contourné la ville et passé à Douvaine, Thonon, Evian *pour se souder plus tard au* réseau valaisan.

L'opinion publique mal informée a rendu James Fazy responsable de l'échec de ce projet véritablement génial. Pour rendre hommage à la vérité, il y a lieu de rétablir les faits.

L'exécution du plan du général Dufour exigeait deux concessions, l'une du gouvernement français et l'autre du gouvernement sarde. Or, celui-ci, mû par des considérations d'ordre stratégique, fit la sourde oreille et refusa de laisser passer sur son territoire la ligne projetée. Le choix défectueux de l'emplacement de Cornavin, la construction des chemins de fer Bellegarde-Bouveret et Longeray-Divonne-Nyon, bref, l'encerclement ferroviaire de Genève : telles furent les conséquences des mauvaises dispositions des autorités sardes.

Aujourd'hui, une partie de l'opinion publique voit dans le rachat de la gare par les C. F. F. la première étape de l'évolution économique de Genève. Notre Conseil d'Etat se montre réservé et peu pressé de céder au Conseil fédéral son droit de rachat. On comprend ces hésitations, quand on considère froidement et judicieusement les choses. La question de la reconstruction de la gare de Cornavin est, en effet, subordonnée à une condition essentielle : le percement de la Faucille. En cas d'ouverture de ce tunnel, l'aménagement de la gare doit être modifié du tout au tout. Les constructions et installations, la pose des voies et la nouvelle gare des marchandises notamment, dépendent à la fois de la trouée du Jura et du raccordement des deux gares.

Si cette éventualité, par malheur, ne se réalisait pas, à quoi servirait une gare luxueuse, puisque voyageurs et marchandises manqueraient à l'appel ? Il n'y a donc pas péril en la demeure et pas n'est besoin de se jeter dans les bras du département fédéral des chemins de fer.

Comme les points de vue changent ! Autrefois, du côté conservateur, il était de bon ton de refuser impitoyablement tout ce qui venait de Berne. On se méfiait de toutes les initiatives du pouvoir central, dans lesquelles on voyait une atteinte au fédéralisme. Or, le jour où notre Conseil d'Etat aura abandonné son droit de rachat au Conseil fédéral, il se livre pieds et poings liés à cette autorité. Quand il aura une requête à adresser ou un vœu à exprimer au P.-L.-M. concernant les horaires ou tout autre question, il devra passer par Berne.

Dans une série d'articles, le *Journal de Genève* soutient la thèse du rachat. A-t-il médité l'article 1er de la convention franco-suisse et prévu les conséquences *qui découleront de son application ?*

L'article 1er dit en effet :

« Le gouvernement français assurera l'établissement de la rectification Frasne-Vallorbe sur territoire français et *autorisera la Compagnie P.-L.-M. à se charger de la construction et de l'exploitation de la partie située sur le territoire suisse.* »

Il résulte donc de ce texte parfaitement clair que la puissante Compagnie française, *concédée de Genève par la* haute autorité fédérale, rentrera en Suisse, en vertu du consentement de cette même autorité et de l'approbation formelle du gouvernement vaudois, par la grande porte du Frasne-Vallorbe.

Voyons-nous les choses comme elles sont ou sommes-nous le jouet d'un mirage trompeur ?

Quiconque, sans parti-pris, lira, pèsera et analysera cet article 1er, ne pourra s'empêcher de constater qu'il y a anguille sous roche et que notre Conseil d'Etat a mille fois raison d'hésiter à passer le Rubicon.

La masse des citoyens réfléchis et pondérés possède souvent un instinct très sûr de ce qui est utile ou nuisible à l'essor économique du pays. Or, dans le cas concret du rachat, elle redoute invinciblement d'être leurrée et la hâte fébrile que mettent certaines personnalités à consommer cette opération lui fait dresser l'oreille et augmente ses perplexités.

Plus on examine le problème de l'avenir économique de Genève, plus on est convaincu que, seul, le percement de la Faucille peut le sortir de son isolement et compenser l'infériorité de sa situation géographique anormale.

La nature avait fait de notre pays en quelque sorte le carrefour de l'Europe centrale ; l'histoire lui a réservé le rôle, honorable sans doute, mais peu rémunérateur, de cité intellectuelle.

Encore une fois, la Suisse, à laquelle notre canton s'est donné de tout cœur, parviendra-t-elle à nous ouvrir ce passage du Jura, seule porte de salut ?

Ou bien, dans un siècle ou deux, notre ville sera-t-elle comparable à ces cités flamandes, maintenant endormies, ou à cette Sienne fameuse, mère des arts, que seul le pèlerin cultivé, amoureux de ses trésors et de ses souvenirs, va visiter ? La caravane moutonnière des voyageurs pressés, elle, va de Gênes à Florence ou de Livourne à Rome, mais ignore cette perle de la Toscane que les hommes jaloux d'une nature incomparable ont comblée de tous les dons de leur merveilleux génie.

Notre population industrieuse et active ne vit pas seulement de poésie, mais surtout de pain. Aussi suit-elle avec un intérêt soutenu les péripéties que traverse la question de la Faucille et des problèmes connexes.

Samedi, le président du Conseil d'Etat, M. H. Fazy, répondra à l'interpellation Rutishauser. En définitive, MM. Fazy et Perréard ont été bien inspirés en faisant leurs réserves sur la convention franco-suisse. G.

CHRONIQUE RELIGIEUSE

L'archevêché de Besançon

Nous avons annoncé la nomination de Mgr Gauthey, évêque de Nevers, à l'archevêché de Besançon. Son nouveau diocèse est celui de France qui compte le plus de paroisses.

L'archidiocèse de Besançon comprend en effet 60 cures et 816 succursales, soit en tout 876 paroisses. Celui de Paris n'en a que 142, celui de Lyon 668 et le diocèse de Marseille 92. Un des diocèses les plus peuplés de France, celui de Quimper, qui compte 773,000 âmes, n'a que 310 paroisses. L'archidiocèse de Besançon comprend un très

vaste territoire, deux départements, le Doubs, la Haute-Saône et le territoire de Belfort, en tout 663,000 âmes. Il a pour suffragants les évêchés de Verdun, Nancy et Saint-Dié. Depuis 1874, Metz et Strasbourg ont cessé de l'être. Enfin, disons qu'il fut fondé par un disciple de saint Irénée, saint Ferréol, au premier siècle.

Dots américaines

Un membre du Congrès américain, député de l'Illinois, M. Sabath, a déposé, comme nous l'avons signalé déjà, un projet de loi qui tend à créer une taxe progressive sur toutes les dots supérieures à 500,000 francs. On payera 5 % sur les dots de 500,000 fr. à 1 million 250 mille francs. Sur une dot de 5 millions, on payera 20 %. Si la dot, comme il arrive souvent, est destinée à l'exportation, si, en d'autres termes, une Américaine épouse un étranger, la taxe sera plus forte encore. Ce sera du protectionnisme dotal.

Que les Américains trouvent que leur argent a un peu trop passé la mer, c'est ce dont on ne saurait s'étonner, quand on a sous les yeux la liste naguère établie par un journal anglais des dots américaines qui sont parties pour l'Europe, rien qu'à destination de la Grande-Bretagne :

Duchesse de Marlborough	50 millions
Lilian, duch. de Marlborough	20 »
Duchesse de Roxburghe	50 »
Duchesse de Manchester	10 »
Consuelo, duch. de Manchester	5 »
Lady Curzon	25 »
Comtesse de Strafford	5 »
Comtesse de Craven	5 »
Comtesse de Yarmouth	5 »
Comtesse de Donoughmore	2 »

Les Français sont en bon rang dans cette chasse à la dot américaine, mais le record appartient à un Hongrois, le comte Ladislas Szœgœnyi, qui a épousé en 1907 miss Gladys Vanderbilt, qui possédait en propre lors de son mariage 63 millions.

Si la loi que propose M. Sabath au Congrès américain avait été en vigueur à cette époque, miss Gladys Vanderbilt aurait payé 12,600,000 francs d'impôts, en admettant qu'elle eût épousé un Américain, et comme elle épousait un étranger, cette contribution se fût élevée à 18 millions, soit près du tiers de sa fortune. C'est évidemment une taxe redoutable.

La paix au Maroc

Une dépêche officielle de Melilla annonce que le général espagnol Marina a reçu une lettre d'El Mizzian, chef de la harka ennemie, sollicitant l'amen (le pardon) et promettant de vivre en paix avec l'Espagne. Le général Marina a répondu qu'il devait venir faire sa soumission en public.

L'Amérique en Chine

Une dépêche de Pékin, publiée par le *New-York Herald*, dit qu'un édit impérial publié hier vendredi contient la ratification formelle par le trône de la convention pour un emprunt américain destiné à la construction du chemin de fer Chin-Chaisu Tsin-Ar-Aigoun.

La convention autorise l'emprunt selon l'évaluation de 50 millions de dollars. Le contrat est confié à une maison américaine. L'Amérique fournira tout le personnel et les ingénieurs.

Prix de la viande

A Kansas-City (Etats-Unis), le prix de la viande de bœuf et de porc étant devenu tout à fait trop élevé, plusieurs milliers de citoyens ont signé un engagement aux termes duquel ils promettent de s'abstenir complètement de cet aliment. En outre 300,000 membres des associations ouvrières ont déclaré qu'ils ne consommeraient plus de viande pendant trente jours. A la suite de ce mouvement, plusieurs entreprises de boucherie ont décidé de baisser leurs prix.

Nouvelles diverses

Le duc et la duchesse de Connaught ont quitté Londres hier vendredi. Ils vont dans l'est de l'Afrique anglaise et débarqueront à Zanzibar.

— La commission électorale du Reichstag allemand a invalidé l'élection du député Kleye, national libéral, élu dans le Brunswick et validé l'élection à Oppeln de M. Glowatzki, du Centre.

— Demain dimanche, le prince héritier de Serbie aura une entrevue avec le roi de Bulgarie à Sofia.

— Le général uruguayen Medina qui fit passer par les armes deux citoyens américains est traduit devant les tribunaux.

LES COMÈTES

La comète qui fut découverte le 17 de ce mois par M. Dracke, de l'observatoire de Johannesbourg, est maintenant visible en Europe. Elle a été aperçue pour la première fois à Marseille, jeudi soir, à 5 heures ; elle s'est montrée de nouveau hier soir vendredi dans tout son éclat, après le coucher du soleil, dans la direction de l'ouest.

Cette comète, d'une visibilité parfaite à l'œil nu, est pourvue d'une queue étincelante. Elle est de première grandeur et atteint à peu près le diamètre de Mercure. Elle se trouvait, au moment de sa visibilité à Marseille, à cinq degrés du soleil.

Echos de partout

L'ENTREMETTEUSE DES CŒURS

Du *Matin* :

Mme Byron est pédicure à Paris. Elle compta naguère parmi ses clients un veuf sentimental, M. Cartel, et une veuve consolable, Mme Azy. L'attente dans le salon était parfois longue. M. Cartel eut tout le temps de tomber amoureux de Mme Azy. Mais, timide, il n'osa se déclarer et il s'adressa à Mme Byron en ces termes :

— Mme Azy vous donne son pied ; pourriez-vous, pour moi, lui demander sa main ?

Mme Byron est une bonne personne qui guérit les cors et les cœurs. Elle arracha donc à sa cliente un doux consentement en même temps qu'un ongle incarné. Seulement — et voici le détail essentiel — elle avait dit à M. Cartel :

— Pour votre pied, c'est cent sous, mais pour la main de Mme Azy, c'est 6000 fr., payables après le mariage.

M. Cartel signa, puis épousa ; après quoi il refusa de payer. Et l'affaire est venue devant la sixième Chambre du tribunal civil, qui a débouté la pédicure.

L'ÉTOILE D'EDMOND ROSTAND

Des curieuses confidences recueillies par Jules Huret et publiées dans les *Annales*, nous détachons ce fragment :

— Croyez-vous à votre étoile ? a demandé *Jules Huret à l'auteur de Chantecler.*

Il hésita un moment et dit :

— A certaines époques, je me suis amusé à me laisser aller à cette superstition agréable, mais plutôt par jeu, car elle n'était pas sincère. En réalité, je devenais optimiste après un succès. Voilà tout.

— La théorie de Capus, vous ne l'admettez pas ?

— Pardon. Je crois qu'en effet, à part les phénomènes monstrueux de malchance qui sont la tristesse et l'iniquité de la vie, chaque homme moyen a dans son existence son heure de veine, où, comme dit Capus, les fruits viennent se mettre à portée de sa main pour qu'il les cueille. Je crois même que cette heure peut se présenter plusieurs fois. Mais, pour que la veine soit efficace et réelle, il faut que l'être sache la percevoir et la saisir. Si, aveugle, il ne la voit pas, elle passe, et il est trop tard. Si trop ambitieux, il veut lui faire donner plus qu'elle ne peut, elle s'effare. Quand elle se présente, il faut lui sourire et la prendre telle qu'elle est.

Le célèbre poète s'animait peu à peu. Sa mais fine effaçait la moiteur de son front dégarni, qui se ridait sous l'effort de la pensée.

Il dit encore :

— En somme, je crois que la veine serait de ne pas croire aux théories. Et la déveine, au contraire, serait d'être de ceux qui y croient. Les gens qui font des projets raisonnés, qui argumentent avec le sort, qui bâtissent rigoureusement des plans de réussite, doivent forcément se tromper. La chance est une ligne ondoyante (et sa main dessinait dans l'air des ondulations). Si, au lieu de la suivre un peu nonchalamment, vous voulez faire de la mathématique avec le Destin, vous tirez une ligne droite qui va couper en plusieurs points les ondulations *favorables. Comprenez-vous ce que je veux* dire ?

Je comprenais admirablement, j'ose le dire. Et je demandai :

— De sorte qu'on peut croire que vous n'avez jamais eu d'ambition fixe, ni de plan mûri, décidé d'avance.

— Jamais. Je vous répète qu'à vingt ans, je ne songeais même pas à me faire un nom littéraire. J'ai marché devant moi, au gré de mes inspirations. C'est ce qui explique que les censures me laissent si indifférent. Quand on me reproche tel ou tel défaut de ma nature ou de mon talent, je me dis : « Ils ont peut-être raison ! Ils ont même, à coup sûr, raison. » Mais qu'y faire ? Que penserait un pommier à qui des jardiniers reprocheraient de donner des pommes ? Je donne mes pommes telles qu'elles sont, parce que je ne peux donner autre chose.

— Finalement, vous êtes ce qu'on appelle un homme heureux.

Un rien d'amertume assombrit le sourire de mon interlocuteur :

— Voilà ce qu'il ne faut pas croire. On n'est jamais heureux. Je suis un inquiet. Mon malheur me vient de mon inquiétude. Je me méfie du sort et des choses et des gens. Et mes joies en sont gâtées. Et puis, encore, je désire ce que je n'ai pas...

Mon regard étonné l'interrogea. Il se mit à rire et répondit, en se levant :

— Je voudrais avoir fait une infinité de choses qui sont passées dans mon cerveau et que j'ai admirées. J'envie certaines natures vigoureuses et abondantes ; j'envie la faculté de travail énorme qui me permettrait de donner la vie à tous les personnages qui me tentent, et dont il faudra bien que beaucoup meurent en moi, puisque je n'ai pas cette force physique qui permet les excès, les grands et enivrants excès de travail !...

MOT DE LA FIN

Dans un salon, une dame minaude :

— J'ai encore mes trente-deux dents.

Son fils, âgé de cinq ans, l'interrompant :

— Alors, petite mère, avec les deux que le monsieur t'a posées ce matin, ça t'en fait trente-quatre !

LES SPORTS

Le ski aux Pyrénées

Le Club alpin français, auquel revient l'honneur d'avoir implanté en France le goût des sports d'hiver, tiendra cette année son grand meeting dans les Pyrénées. Il sera très brillant et très nombreux. En dehors des sportsmen qui, partis de tous les points de la France, se rejoindront aujourd'hui à Pau, les armées française, autrichienne, italienne, norvégienne, suédoise ont envoyé des délégations de leurs meilleurs skieurs. Ce sera, pendant une semaine, une succession étonnante d'épreuves, de promenades, de courses à travers les plus beau sites des Pyrénées, dans le décor étincelant de la montagne d'hiver.

Les inondations

En Allemagne

Mannheim, 21.

Pendant la nuit de jeudi à vendredi, le niveau du Rhin a encore monté de 1 mètre 31.

A Maxau, le niveau du fleuve s'est élevé également de 5 m. à 6 m. 40. On a, par contre, constaté une baisse rapide dans le Rhin supérieur.

On annonce aussi de Heilbronn une baisse du Neckar.

Berlin, 21.

On mande de Hambourg à la *Berliner Zeitung* que les pluies persistantes de ces jours derniers ont causé des inondations considérables dans la vallée de l'Elbe. Dans la région de Halden, les campagnes sont recouvertes d'eau sur plusieurs kilomètres d'étendue. Il est impossible de voyager à pied.

En France

Lyon, 21.

Le Rhône qui, hier, avait rapidement grossi, a atteint vendredi matin une grande élévation. Il dévale en torrents entre les quais et charrie des matériaux et des débris de toutes sortes. Sur les *quais l'animation est grande. Malgré les* précautions prises, l'impétuosité du courant a entraîné six grands bateaux lavoirs, dont l'un portait un garçon de service, qui a été noyé. On ne compte pas le nombre des canaux emportés, ni les bateaux qui, à tout moment, sont engloutis dans le lit du fleuve.

Deux péniches, chargées de ciment, et qui étaient amarrées à une grue, sont parties à la dérive et l'une d'elles est venue décapiter littéralement la statue de la Saône, placée au milieu du pont Lafayette.

Les dépôts de chaux, de ciment et les entrepôts de bois, installés sur le basport, sont détruits complètement. Des scènes émotionnantes se produisent à tous moments.

Détail navrant : La morgue, installée dans un bateau sur le Rhône, a été entraînée cette nuit par le courant. Elle contenait le cadavre d'un enfant de treize ans et demi, dont l'autopsie devait avoir lieu vendredi matin.

Des postes volontaires de sauveteurs sont installés de distance en distance le long du fleuve, mais, pour comble d'infortune, le matériel des sauveteurs a été entraîné à la dérive ce matin.

Dans les communes des environs, notamment du côté de Vaulx en Velin et du canal de Jonage, règne la désolation. Les habitants, qui avaient refusé de quitter leurs habitations, sont cernés. Des secours sont envoyés d'urgence de Lyon.

La Saône a subi une crue sensible, *mais les dégâts sont de moindre importance.*

EN SUISSE

Laufon, 21.

Un jeune homme, père de deux enfants, s'est noyé dans la Birse, en voulant repêcher du bois.

Un cultivateur de Lucelle s'est également noyé en repêchant du bois.

Neuchâtel, 21.

Les nouvelles sont moins alarmantes. Le niveau des eaux baisse rapidement.

L'écart constaté entre le niveau du Doubs lors de la sécheresse de 1906 et son niveau actuel est de près de 19 m.

A Boudry, la rupture du barrage sur l'Areuse a causé des dégâts très considérables.

Plusieurs établissements industriels sont privés de force et de lumière pour un certain temps.

La circulation des trams sur la ligne Neuchâtel Boudry a été reprise normalement.

Sion, 21.

Le grand canal du Rhône de Mœrel à Brigue, qui actionne les turbines pour la fourniture de l'électricité au tunnel du Simplon et qui est construit en béton armé, système Hennebique, a été endommagé en plusieurs endroits par des chutes de pierres. Il en est résulté un éboulement causé par l'eau du canal et la route de la Furka a été interceptée. Aujourd'hui, la circulation est rétablie.

Neige et avalanches

A L'ÉTRANGER

Vienne, 21.

L'énorme quantité de neige tombée dans l'ouest de l'empire a interrompu les communications télégraphiques directes avec la Suisse et la France. Les télégrammes sont acheminés par voie détournée. Les communications télégraphiques directes avec Rome sont également interrompues.

Innsbruck, 21.

On signale de fortes chutes de neige dans le Tyrol. Les communications télégraphiques et téléphoniques sont en grande partie interrompues. La circulation des trains est également fort entravée. Un grand nombre restent bloqués dans les neiges. Les voies ferrées ont été aussi recouvertes par des avalanches. Toutefois, les avalanches tombées dans beaucoup de vallées n'ont pas causé de grands dégâts.

EN SUISSE

Sion, 21.

D'énormes avalanches ont détruit la route de Gampel à Goppenstein, entre Mitthal et Klosterli, ainsi que la ligne de service du Lœtschberg, dont la réparation durera trois semaines. Les lignes télégraphiques et téléphoniques sont coupées. La population de Goppenstein risque d'être affamée vu l'impossibilité d'amener des produits alimentaires.

A Hérémence, cinq avalanches sont tombées. Elles ont emporté la forêt protectrice du village de Mache. Par suite d'une obstruction du cours de la Dixence, l'eau de cette rivière a été arrêtée pendant sept heures. Plusieurs écuries ont été emportées avec du bétail. Le hameau de Machette est très exposé.

Le vallon d'Arolla a été enseveli sous de nombreuses avalanches. Les habitants des mazots d'Arolla sont absolument cernés.

Berne, 21.

D'après des nouvelles parvenues de Gampel et de Goppenstein, des avalanches sont descendues dans le rayon des travaux du Lœtschberg avec une violence inusitée. Les travaux de protection, pour autant qu'ils étaient terminés, se sont montrés parfaitement *efficaces et les installations de l'entre*prise sont demeurées intactes. Seule, une partie de la forge, à l'entrée du tunnel, a été emportée.

Une autre avalanche a détruit au-dessus de Goppenstein une baraque. Un homme a été tué.

Une autre avalanche a comblé l'entrée du tunnel, où l'entreprise prévoyait une prolongation de la galerie par mesure de précaution.

Les communications téléphoniques et télégraphiques et le courant à haute tension sont interrompus et les travaux du tunnel ont dû être suspendus.

Vissoye, 21.

Une avalanche est descendue de la Garde de Bordon dans le val de Zinal et a détruit jeudi, à midi, dix chalets et une partie des forêts. Il n'y a pas eu d'accident de personne. Les dégâts sont évalués à 15,000 fr.

Evolène, 21.

Voici des détails sur l'accident signalé par les dépêches :

Hier, jeudi, vers midi, une avalanche descendue avec une extrême violence des contre-forts du mont de l'Etoile, en face du village des Haudères, commune d'Evolène, a emporté trois hommes du hameau de Pralovin, situé à l'entrée du val d'Arolla. Les victimes demeuraient, pour quelques semaines, aux chalets de la Coutaz, sur Pralovin, pour soigner le bétail. Ce sont les deux frères Joseph et Maurice Georges, célibataires, âgés de 22 et 29 ans, et leur cousin-germain Jean Lochmatter, marié mais sans enfant, âgé d'une quarantaine d'années. C'est pendant qu'ils se rendaient à une grange un peu distante des autres que les malheureux furent atteints par l'énorme masse de neige qui descendait avec une rapidité vertigineuse, rasant et emportant même de vigoureux mélèzes qui se trouvaient sur son passage.

Sitôt que la terrible nouvelle se répandit aux Haudères, une colonne de secours partit à la recherche des victimes. Mais elle dut rentrer le soir sans avoir pu trouver les corps. Il n'y a aucun espoir de retrouver en vie les malheureux. Le déblayement ne peut se faire qu'avec les plus grandes précautions, et non sans danger.

La neige tombée ces jours derniers forme, dans les hautes régions, une couche de près de deux mètres d'épaisseur ; la température très douce amollit la neige, et il est très probable que les avalanches continueront à descendre au même endroit.

Langenthal, 21.

A la suite des neiges, les conduites électriques sont interrompues depuis hier soir à 9 h. La conduite principale entre Winau et Aarwangen est rompue. Les fabriques ne peuvent plus travailler. On ne sait pas encore à quelle époque les usines de Winau pourront fournir l'énergie électrique.

Nouvelles religieuses

Les Pères Capucins dans les missions

Les Capucins viennent d'accepter la mission du Katanga. C'est la seconde province congolaise qu'évangéliseront les Capucins belges.

AVIATION

Une chute

L'aviateur Olieslagers, qui continuait hier après midi ses essais à l'aérodrome de la Sénia, près d'Oran (Algérie), a été victime d'un malheureux accident.

Il avait effectué un tour de piste et, pour montrer combien il était maître de son monoplan Blériot, il décrivait des « huit », lorsque son pied gauche s'est trouvé pris dans un fil de transmission. L'aviateur, ne pouvant plus manœuvrer le gauchissement de l'appareil, qui s'inclinait fortement, a donné pour le redresser un vigoureux coup de gouvernail de profondeur. Le monoplan, qui était alors à peu de hauteur du sol, s'est redressé et s'est élevé, mais il est venu donner dans les fils télégraphiques bordant la ligne de chemin de fer d'Oran à Aïn-Temouchent.

Un des fils a coupé le tube amenant l'essence du réservoir au carburateur. L'essence s'est enflammée aussitôt. En quelque secondes, l'aéroplane était en feu et s'abattait sur le sol.

L'aviateur Olieslagers s'est tiré heureusement de cette chute. Il n'a été que légèrement brûlé à la figure. Le monoplan est complètement anéanti. La foule qui avait assisté avec une émotion poignante à la chute de l'aviateur a fait à celui-ci une touchante manifestation de sympathie.

Confédération

Les cours de répétition en 1910

Voici le tableau des cours de répétition de cette année pour les troupes fribourgeoises et valaisannes.

1re *division* : Régiment d'infanterie 4, état-major et bataillons 11 et 88, 29 août-10 septembre, à Sion.

2me *division* : Rég. inf. 5, état-major et bataillons 14 et 15, 26 septembre 8 octobre, à *Fribourg*.

Id. Rég. inf. 6, état-major et bataillons 16 et 17, 26 septembre-8 octobre, à *Fribourg*.

La compagnie IV du bataillon 16 suivra l'école de tir no 2, à Wallenstadt, du 2 au 14 mai.

Id. Bataillon carab. 2, état-major et Cie I, à *Fribourg*, et Cie IV, à Sion, 26 septembre-8 octobre.

Cavalerie. — Brigade 1, état-major de brigade, état-major du rég. 2 et escadrons 5 et 6, 29 août-10 septembre, à *Fribourg*.

Artillerie. — Rég. 3, groupe II, batterie 17, 14-29 novembre, rassemblement à *Fribourg* et cours à Bière ; batterie 18, rass. à Payerne et cours à Bière, aux mêmes dates.

Génie. — Bat. 2, 26 septembre-8 octobre, à *Fribourg*.

Troupes sanitaires. — Lazaret de corps 1, état-major et ambulances 4, 5, 9, 10, 26 septembre-8 octobre, à *Fribourg*.

Subsistances. — Détachement 1, état-major et compagnies 1 et 2, 18-30 avril, à *Fribourg*.

Troupes du train. — Train des subsistances de corps 1, état-major et sections 1 et 2, 18-30 avril, à *Fribourg*.

Saint-Maurice. — Bataillon 12, 26 septembre-8 octobre ; Cie de pionniers de fort. 3 (moins un détachement réservé pour le cours de répétition de l'artillerie), Cie de mitrailleurs de fort. 3, Cie de sapeurs de fort. 3, 23 septembre-8 octobre, rass. à Lavey et cours à Saint-Maurice.

Demi-groupe d'artillerie à pied 2, groupe d'artillerie de fort. 3 et un détachement de la Cie de pionniers de fort. 3, 28 octobre-12 novembre, rass. à Lavey et cours à Savatan-Dailly.

TROUPES NE FAISANT PAS PARTIE DES UNITÉS D'ARMÉE

Guides : Cie 9, 29 août-10 septembre à *Fribourg* (manœuvres de la brig d'inf. 2).

Artillerie de montagne : Groupe 1, état-major et batteries 1, 2 et 3, 23 septembre-8 octobre, à Sion.

Artillerie à pied : Groupe 2, état-major et Cie 4, 22 avril-7 mai, rass. à *Fribourg*, cours à Kloten-Bülach.

Les familles des soldats. — Le Conseil fédéral publie un règlement qui entrera en vigueur le 1er mars 1910 sur les secours à donner aux parents des soldats malades ou blessés au service.

Les C. F. F. et la littérature criminelle. — Le *Signal* de Genève annonce que la Direction du premier arrondissement des Chemins de fer fédéraux vient d'interdire la vente de publications telles que *Sherlock Holmes, Nick Carter, Nat Pinkerton*, etc., dans toutes les bibliothèques de son réseau

Cantons

BERNE

Une loi sur les affiches-réclames. — Le Grand Conseil du canton de *Berne, qui se réunit en session extraor*dinaire le 31 de ce mois, aura à examiner, en première lecture, un projet de loi sur la taxation des affiches-réclames

Le fisc percevra une taxe de *dix francs* par an et par mètre carré sur toutes les affiches-réclames. La loi considère comme telles « toutes inscriptions et toutes représentations graphiques placées sous les yeux du public dans un but de réclame, quel que soit le mode de leur confection et exécution et quelles que soient la matière et la nature de l'objet qui leur sert de soutien ».

Comme disposition intéressante, mentionnons que, pour l'acquittement de l'arriéré des trois dernières années, le fisc possède sur l'immeuble affecté à l'affichage une hypothèque légale en dernier rang.

ZOUG

Pour les phtisiques. — Mme Adélaïde Page-Schwarzmann a fait don d'une somme de 25,000 francs pour fonder un sanatorium pour tuberculeux dans la vallée d'Egeri.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Un train attaqué par des nègres. — Des dépêches de Grand-Bassam (Côte d'Ivoire), annoncent que, parmi les voyageurs d'un train arrêté par les nègres et massacrés, se trouvait un jeune Marseillais, M. Rubino, âgé de 26 ans, employé depuis trois ans à la Compagnie française de l'Afrique occidentale. Il venait de quitter Dimbroko, où il était en résidence à la factorerie, pour venir à Grand-Bassam, où il devait s'embarquer pour Marseille, en congé. Mme Rubino, mère, et ses filles sont dans un état de désolation indescriptible. Le corps du malheureux jeune homme a été retrouvé et inhumé.

La variole noire au Danemark. — Une épidémie de variole noire a éclaté à Odense (Fionie). Les écoles, les théâtres et tous les établissements de récréation ont été fermés.

Fumeurs d'opium. — A Paris, quelques anciens soldats coloniaux devenus aujourd'hui des chiffonniers ont installé de véritables fumeries d'opium dans les fossés des anciennes fortifications. Les fumeurs se cachent dans de misérables huttes en planches.

Accident de mine. — *Jeudi une dépê*che annonçait que six ouvriers avaient été ensevelis sous l'éboulement d'un mur, dans la mine *Holland*, à Gelsenkirchen (Prusse).

Hier matin vendredi, à 4 heures, après avoir enlevé 10 mètres de décombres au milieu des plus grandes difficultés, les équipes de sauvetage ont réussi à atteindre le pied du mur derrière lequel on espère trouver les mineurs ensevelis. Des appareils à oxygène et des instruments de médecine ont été préparés sur le lieu de l'accident. Les mineurs ensevelis ne donnent plus signe de vie.

SUISSE

Le meurtre de Genève — Hier soir vendredi, le juge d'instruction a fait arrêter la femme Golaz, inculpée de meurtre sur la personne de son mari, Georges Golaz.

Des voisins avaient entendu une violente discussion entre les époux Golaz, dans la nuit du crime. Ces disputes étaient fréquentes ; on n'y prit pas garde. Le matin, la femme Golaz appela au secours. Le mari fut trouvé gisant au pied du canapé, la tempe trouée d'une balle. Il avait été frappé pendant son sommeil. Il est entre la vie et la mort.

Des pompes incendiées. — Hier matin, à Appenzell, un incendie a éclaté dans le hangar des pompes, par suite d'un court circuit. L'immeuble tout entier a été la proie des flammes. Toutes les pompes ont été détruites. Les pertes s'élèvent à environ 100,000 francs.

La jeunesse brutale. — L'été passé quelques gamins se baignaient dans le lac de Thoune. L'un d'eux, brutalement, poussa *son camarade et le maintint sous l'eau jus*qu'à presque complet étouffement. Le pauvre garçon eut toutes les peines du monde à se remettre ; malheureusement, pendant son séjour prolongé sous l'eau, du limon avait pénétré dans les bronches. Il en résulta une série de maladies qui, après de longs mois de souffrances, se terminèrent par la mort. Le jeune brutal a été placé dans une maison de correction et ses parents ont eu à payer une forte somme pour frais de maladie et ndomnité.

Encore un crime dû aux mauvaises lectures. — Une sanglante tragédie, dont le triste héros est un jeune homme de 15 ans, vient de jeter la consternation à Arbon.

Le drame s'est déroulé dans un pensionnat de demoiselles, la pension Flora, propriété de la maison de broderie Heine, tenu par une dame Rombeau. Jeudi soir, le fils de la directrice, un jeune homme de 15 ans, pria une des pensionnaires de descendre chez Mme Rombeau. Mais c'était un piège et la jeune personne se trouva en présence du fils Rombeau, qui lui fit des propositions outrageantes. Comme la jeune fille cherchait à s'échapper, le fils Rombeau tira un revolver de sa poche et fit feu deux fois sur la pensionnaire, puis il se fit sauter la cervelle. La jeune fille est dans un état désespéré.

L'enquête a amené la découverte, dans la chambre du fils Rombeau, de toute une bibliothèque galante et pornographique, dont le malheureux jeune homme faisait sa lecture.

ESSAYEZ !

AFFAIBLIS ! *pour rétablir votre* santé et recouvrir vos force prenez du

Cacao Brandt

Ne constipe jamais !

Un échantillon *gratuit* suffisant pour 3 tasses vous sera envoyé sur demande adressée aux

Laboratoires Brandt,

BOULEVARD DE LA CLUSE,

GENÈVE

Le remède le plus actif

Il y a longtemps que je me sers des fameuses Pastilles Wybert de la Parmacie d'Or à Bâle, dites *« Pastilles Gaba »* ; c'est un excellent remède domestique, que j'ai toujours sous la main. C'est ce qu'il y a de plus actif contre la toux, l'enrouement et les glaires. Mme H. B., à Zurich.

Dans les pharmacies et drogueries, à 1 fr. la boîte. 154-69

LE CRIME DE JULLY

Orsonnens, le 18 janvier 1910.

Monsieur le Rédacteur,

Dans le N° 7 de la *Gazette de Lausanne*, du samedi 8 courant, a paru un article intitulé : « Le crime de Jully » ; dans cet article, où la commune d'Orsonnens est mise en cause, on n'a pas épargné les mensonges, ni même la calomnie. Il ne nous est pas possible de laisser passer ces *faussetés sans les réfuter.*

La famille Jacquiard, ou son représentant à Lausanne, reproche à la commune d'Orsonnens d'avoir nommé un tuteur aux enfants Jacquiard sans le consentement de la famille et des ainés et de l'avoir choisi en dehors de la parenté. D'abord, ce n'est pas la commune qui a nommé le tuteur, mais bien la justice de paix, sur présentation de la commune. Si le choix du tuteur a été fait en dehors de la famille Jacquiard, c'est que, à ce moment, on ne savait à qui s'adresser. Un seul membre eût pu remplir cette fonction : le tuteur actuel, Eugène Jacquiard, mais à cette époque, il était ouvrier boulanger, non marié, par conséquent exposé à de fréquents déplacements. De plus, il fallait éviter que certain oncle, d'Orsonnens, fût chargé d'élever les orphelins, fils de son frère Pierre. Ce parent n'avait pas de place pour loger cinq enfants et, surtout, il n'était pas qualifié pour les fonctions d'éducateur. Le désir de la commune était de remettre ces enfants entre de bonnes mains, sous une direction convenable, pour qu'ils reçussent une bonne éducation. Cela n'aurait pas été le cas si on les eût confiés à leur oncle susdit, celui qui eut en pension, dès l'âge de 2 ans, l'assassin de Jully. Il y avait encore une parente qui fit feu et flammes pour avoir quelques-uns des enfants. Les raisons qu'on vient d'exposer faisaient un devoir à la commune d'empêcher que quelques-uns des orphelins ne lui fussent confiés. Ainsi, la nomination du tuteur fut réellement faite sans le consentement des prénommés et contre leur gré. Alléchés par la pension de 800 francs servie par les C. F. F. aux orphelins de Jacquiard, ces parents n'ont jamais pu admettre que la commune ait agi sans eux. Ils ont recouru, intrigué un peu partout, mais sans résultats. L'oncle Joseph a fait intervenir la Direction de la Justice du canton de Fribourg qui, mise au courant des faits, a donné raison à l'autorité communale. Quant aux autres parents, ils n'ont jamais rien dit à l'encontre des décisions prises.

On reproche au tuteur d'avoir mis ses pupilles à l'orphelinat de Tavel. Cette mesure a été prise d'entente avec deux employés des C. F. F., collègues de M. Pierre Jacquiard : MM. Schwab et *Winckler.*

Un oncle et une tante des enfants Jacquiard, ceux-là désintéressés dans la question d'argent, ont, à deux ou trois reprises, pressé l'autorité communale de prendre des mesures pour soustraire leurs neveux et nièces à l'autorité trop laible de la parente qui tenait le ménage dès avant le décès de M. Jacquiard.

Quant au départ d'Orsonnens, il n'eut lieu ni à la pointe du jour, ni sous l'escorte d'un gendarme, comme la *Liberté* elle-même l'a dit à tort. Le gendarme, dont le domicile est à proximité de la maison qu'habitaient alors les enfants, n'est intervenu que pour en imposer un peu à Albert, qui se révoltait ouvertement et injuriait son tuteur. Loin de faire entendre des menaces, le gendarme a agi tout paternellement ; il a même donné quelque argent aux pauvres orphelins pour acheter des douceurs en route. Le départ, qui eut lieu vers les 8 heures, — c'était à la fin d'avril 1905, — fut naturellement un peu mouvementé, mais plutôt du fait des adultes qui avaient monté la tête aux enfants, que de la part de ces derniers. Joseph, que le drame de Jully devait rendre si tristement célèbre, se montra indifférent.

A Tavel, les enfants s'ennuyèrent, du moins dans les premiers temps. La trop grande liberté dont ils avaient joui depuis longtemps les avait mal préparés à se plier à la discipline de l'orphelinat. Ils auraient cependant fini par s'habituer à leur nouveau genre de vie si certains de leurs parents ne leur avaient insinué l'idée de s'évader. En même temps, ces gens répandaient à Orsonnens le bruit que la nourriture de l'orphelinat était insuffisante, en un mot, que les enfants avaient faim. Le tuteur se rendit par deux fois à Tavel, sans s'être annoncé ; il arriva au moment du repas de midi et put se convaincre que tout ce que l'on avait dit était faux. Un employé des C. F. F. fit également à Tavel une enquête discrète, dont il fit connaître le résultat au conseil communal. Ses conclusions confirmèrent les dires du tuteur.

Entre temps, Albert avait fui seul à Genève, auprès d'un parent. Quelques jours après, ce fut Joseph qui décampa, en compagnie d'un camarade, originaire de Sorens, croyons-nous. Ce sont ces deux garçons que le gendarme reprit à Orsonnens et non les deux frères. Ils furent arrêtés chez l'oncle Joseph, non à 3 heures du matin, mais vers 11 heures du soir. Comme il s'agissait de les réintégrer à l'orphelinat, force était de les mettre en lieu sûr, soit à la prison du poste. Pour éviter une fuite, le gendarme, sans les menotter, les attacha par le bras l'un à l'autre. Quant à dire que c'est pour embrasser leurs parents que les garçons avaient lui, c'est une vérité qui va de pair avec les autres que contient l'article de la *Gazette.*

La *Gazette de Lausanne* a publié enfin que l'aînée des fillettes était morte à Tavel d'ennui et de mauvais soins. Ces derniers mots sont une calomnie. Nous sommes sûrs que la pauvre enfant, qui était intelligente et aimable et à laquelle les bonnes Sœurs s'étaient attachées, ne manqua pas de soins. Elle mourut de la fièvre scarlatine, le 26 avril 1906, soit une année après son entrée à l'orphelinat.

Il sied bien à ceux qui ne surent pas donner aux cadets des orphelins les soins de la plus élémentaire propreté, de dénigrer un établissement qui a toute la confiance du district de la Singine ! Car il est à noter qu'en entrant à Tavel les plus jeunes enfants étaient dans un état déplorable ; l'un était atteint de la gale. Ce n'est pas sans peine que les bonnes religieuses remirent ces pauvres enfants dans un état de propreté irréprochable.

Que Joseph Jacquiard n'ait pas la tête solide, nous ne le contesterons pas ; mais « qu'il n'ait connu des démonstrations de la vie que la loi d'airain, où le *plus fort a toujours raison », c'est là une* tirade qui n'est pas de mise en l'occurrence. Ce qui a perdu le malheureux, ce sont les lectures malsaines, ses pérégrinations de chaque année depuis son évasion de Tavel et la liberté sans contrôle dont il jouissait chez son oncle. S'il avait été entouré de soins et d'égards, — et c'est ce qu'il eût trouvé à l'orphelinat de Tavel, — il ne serait pas tombé dans le crime. Sur qui pèse la responsabilité : sur la commune qui a fait ce qu'elle a pu pour que cet enfant devienne un honnête homme, ou sur ceux qui l'ont contre-carré sans trêve ni merci ?

Nous croyons la famille Jacquiard étrangère à l'article de la *Gazette ;* nous pensons connaître la personne qui en est l'inspiratrice ; elle cherche une revanche de ses déconvenues dans la question de la tutelle.

Permettez que nous profitions de l'occasion pour vous signaler quelques erreurs qui ont paru dans la *Liberté* du 13 décembre 1909, dans l'article intitulé : « Notre enquête. »

Les expéditions de « Peaux-Rouges » n'ont jamais existé. Après les manœuvres de 1907, les garçons jouèrent aux soldats, ce qui eut lieu un peu partout ; il y eut quelques rencontres avec des enfants des communes voisines ; malheureusement, cette récréation dégénéra en rixe. Dès que les autorités en furent informées, elles y mirent ordre.

L'influence de Jacquiard ne s'étendait qu'à deux ou trois camarades à qui il prêtait et de qui il empruntait des *Buffalo-Bill.* A l'école, il a toujours eu bonne conduite.

Joseph Vienny n'a pas toujours habité Orsonnens. Il y est venu à l'âge de six ans, sachant bien des choses qu'il aurait dû ignorer encore. C'était un petit fanfaron ; il avait plus d'orgueil que de jugement, et nous comprenons qu'il ait voulu avoir sa part de la sinistre besogne accomplie à Jully. L'un et l'autre n'avaient de goût pour aucun travail suivi et qui demandât de la persévérance. Il leur fallait du changement.

En vous remerciant d'avance, nous vous prions, Monsieur le Rédacteur, d'agréer l'expression de nos sentiments respectueux.

Au nom du conseil communal d'Orsonnens :

Le secrétaire : H. GRIVEL. — *Le syndic :* Ant. CHASSOT.

Revue financière

La Banque d'Angleterre vient à nouveau, hier, d'abaisser de ½ % son taux d'escompte, en le ramenant du 4 au 3 ½ %. C'était inévitable, puisque le bon papier s'escomptait au taux privé de 2 ¾ %.

Suivant les uns, cette baisse n'a eu aucun effet sur les cours de la Bourse ; selon d'autres, cette mesure a donné un coup de fouet au marché, qui est devenu dès plus fermes sur tout l'ensemble de la cote. Bien que la première opinion soit exprimée par le grand organe financier le *Messager de Paris*, nous oserons, avec tout le respect dû à l'organe attitré de la haute banque, nous ranger à l'avis contraire, car les faits sont vraiment trop patents pour pouvoir être contestés.

Sur toute la ligne, en effet, les valeurs, sauf la rente française, ont fait un saut en avant ; les sociétés de crédit atteignent leurs plus hauts cours, et cela bien que la spéculation à New-York soit en pleine déroute. Là, pour déblayer le marché et refaire place neuve, comme on le dit crûment lorsqu'on pourchasse les joueurs malheureux, on n'admet plus d'atermoiement et l'on exécute avec vigueur, c'est-à-dire qu'on casse les reins de ceux qui ne les ont pas assez solides. On appelle encore cela « assainir la place », après quoi l'on recommence. *Ces* procédés rappellent la mort de Plaute : *homo homini lupus.*

Sur les places suisses, le même mouvement de joyeuse allure signalé à Londres et à Paris s'est manifesté. On exprime, sans fausse honte, une allégresse générale. C'est dire que les agents de change encaissent de nombreuses et bonnes commissions.

Mais que sera demain ? Un événement politique imprévu, une grande maison qui sombre, un caprice d'un financier de haut vol, un concours de faits secondaires qui déroutent les prévisions, que sais-je ? un rien suffit pour imprimer une allure nouvelle au marché. C'est ainsi que chaque jour donne sa note différente, et la gamme y passe souvent tout entière d'une semaine à l'autre, parfois même en parcourant plusieurs octaves, au grand plaisir des spéculateurs adroits.

L'avant-dernier bulletin de la Banque nationale suisse donne la raison de la baisse du taux de l'escompte de 4 à 3 ½ % et le dernier confirme cette décision et fait naître le sentiment qu'une nouvelle réduction n'aurait rien d'impossible. En effet, le portefeuille a baissé en quinze jours de 35 millions ; celui des effets sur l'étranger a baissé de 2 millions ; celui des avances sur nantissement, de 10 millions. Et c'est naturel, puisque l'escompte privé du papier commercial varie entre le 2 ¾ et le 3 %.

Mais ici, encore une fois, entendons-nous. Il s'agit du papier muni de deux ou trois bonnes signatures à échéance de 3 mois au maximum, dont le paiement *ou tout au moins le renouvellement non* répété se fait à échéance fixe.

Et nos modestes, mais assez nombreuses valeurs fribourgeoises, que font-elles ? Si nous voulons en connaître les cours, nous devons, au moins pour quelques-uns qui ont les honneurs de la cote, feuilleter les bulletins de Paris, de Bâle, de Genève, voire de Lausanne, Berne ou Zurich ; c'est sur ces places que l'on nous soupèse, que l'on nous taxe, que l'on nous cote, au gré des caprices des rentiers, influencés par les directions intéressées des banquiers.

Il en serait un peu autrement si nous avions une Bourse à Fribourg. Un essai s'impose ; l'expérience dira si nous ne pourrions pas faire aussi bonne figure que Lausanne, ou tout au moins que Neuchâtel, qui, sans plus de vie et de ressources que nous, n'a pas attendu jusqu'à ce jour pour organiser sa petite Bourse.

Les fêtes de Noël et du Nouvel-An, qui sont tombées sur deux samedis, et *le court-circuit qui nous a séparé de nos* lecteurs la semaine dernière, nous ont obligé à développer un peu les réflexions qui précèdent, pour rétablir le contact ; il nous reste peu de place pour la quantité de choses que nous aurions encore à dire. Terminons donc par quelques renseignements en style télégraphique.

Crise de la Fabrique de ciment, à Frauenfeld, qui oblige les actionnaires à de grands sacrifices. Réveil des valeurs chocolatières, qui, toutefois, ne donneront pas encore, cette année, ce que l'on pourrait espérer. Organisation des quinze banques de la place de Lucerne pour établir une entente en vue d'éviter une concurrence nuisible. Emission, jeudi 27, au pair, d'un emprunt 4 ½ %, 1re hypothèque, de 12 ½ millions de la Compagnie du chemin de fer Gêfle-Dal (Suède), lancée par le Bankverein ; la Banque de l'Etat de Fribourg reçoit sans frais les souscriptions et fournit les renseignements. Création, à Genève, d'une société « Rente foncière suisse », au capital de 500,000 francs, pour acquérir, exploiter et revendre des immeubles. Emission de 4 millions en actions Union financière. Assemblée des actionnaires de la Banque cantonale fribourgeoise, le 6 février.

Derniers cours :

%	OBLIGATIONS	Offre	Demande
3	dit. Confléd., 1903	87 50	87 —
3 ½	Confléd. Série A.-K.	97 35	97 25
3	Fribourg, Etat, 1892	435 —	434 —
3	» » 1903	419 —	418 —
3 ½	» » 1899	496 50	496 —
4	» 3 ½ dit. 1907	500 50	500 —
3	Empire allemand	85 —	83 50
3	R. franç.	99 15	93 10
3 ¾	» italienne	103 —	102 50
4	» or Autriche	98 75	98 25
3 ½	Soc. Navigat., N.-M.	— —	97 —
4	» » »	— —	96 —
3 ½	Frib., Ville, 1890 Etat	93 —	91 —
3 ½	» » 1892 gaz	92 50	90 50
3 ¾	» » 1902	96 —	95 —
4	» » 1909	518 —	514 —
3 ½	Bulle » 1re hyp.	93 —	92 —
4	» » 1899	97 —	95 —
4	Lausanne 1909	101 50	101 —
2	Banque d'Etat, 1895	64 —	62 —
3 ¾	Banque hyp., Suisse II.	95 —	— —
3 ¾	Caisse hyp. frib., P.	95 —	92 —
3 ¾	» » » R.	95 —	92 —
3 ¾	» » » S.	95 —	92 —
4	» » » O.	100 50	100 —
4	» » 1909 B.	508 —	506 —
4	Bulle-Romont 1894	— —	98 —
4 ½	Tramw., Fribourg	100 25	99 50
4 ½	Funic. Neuv.-St-P.	100 25	99 50
4 ½	Elec., Montbovon	100 25	99 50
4 ½	Procédés Paul Girod	460 —	— —
4	Electrique de Bulle	96 —	— —
4 ½	Brasserie du Cardinal	101 —	100 50
4 ½	Beauregard, av. hyp.	— —	100 75
4 ½	» sans hyp.	98 —	— —

Nombre	CHANGE		Acheteur	Vendeur
3	France	100 francs	100 20	100 30
5	Italie	100 lires	99 65	99 75
3 ½	Belgique	100 francs	99 75	99 85
5	Allemag.	100 marcs	123 30	123 40
4	Autriche	100 cour.	104 85	104 95
3	Hollande	100 florins	207 90	208 20
4 ½	% Angleter.	1 liv. st.	25 20	25 25
4	New-York	1 dollar	5 15	5 20
4 ½	Russie	1 rouble	2 60	2 70

NOUVELLES DE LA DERNIÈRE HEURE

Les élections anglaises

Londres, 22 janvier.

Les résultats généraux des élections étaient, hier soir à minuit : unionistes, 184 ; nationalistes, 58 ; travailllistes, 51 ; libéraux, 156. Gains : unionistes, 82 ; libéraux, 9 ; travailliste, 1.

Londres, 22 janvier.

L'*Université de Londres a élu sir* Ph. Magnus, unioniste, par 2625 voix contre 1228 au candidat libéral.

Les résultats généraux d'hier vendredi sont, comme ceux de jeudi, favorables aux unionistes. En Ecosse, les unionistes ont eu, hier, une nouvelle victoire inattendue, par l'élection de lord Tullibardine.

La défaite du secrétaire du parti libéral, M. Pease, à Saffron Walden, a été suivie de manifestations extraordinaires. La police a été obligée d'accompagner chez lui le candidat libéral battu, tandis que les unionistes faisaient le tour de la ville en portant en triomphe le nouvel élu. Les gains des unionistes dans les comtés sont attribués pour une large part aux campagnards, qui sont attachés de longue date aux principes conservateurs. Ils sont dus aussi à la crainte des socialistes.

Londres, 22 janvier.

Les unionistes sont enchantés du vote des circonscriptions rurales, étant donné surtout que le gouvernement actuel exprimait récemment sa confiance dans le vote de la campagne, à cause de la réforme foncière soutenue par le gouvernement.

D'autre part, les circonscriptions du Nord, notamment le Lancashire et le Yorkshire, restent fermement libérales.

Londres, 22 janvier.

Vers 2 h., ce matin, le nombre des députés travaillistes élus était de 32.

L'effectif des autres partis reste sans changement.

Londres, 22 janvier.

A 2 h. 45, ce matin, le nombre des libéraux élus était de 159.

A Monmouthshire, M. Mac Kenna, *ministre de la marine, a été élu par* 8596 voix contre 4335.

Londres, 22 janvier.

Les *Daily News* annoncent que, à Carnarven, la foule, surexcitée à la suite de la campagne des suffragettes contre le ministre Lloyd George, a attaqué pendant la nuit la maison où habitaient les suffragettes et a tenté d'enfoncer la porte principale. La police a eu beaucoup de peine à retenir les manifestants, qui allaient se jeter sur les agents, lorsqu'un personnage influent du parti libéral réussit à calmer les esprits.

La grève des mineurs

Londres, 22 janvier.

Les désordres continuent dans Northumberland et le Durham. Les grévistes cherchent à s'emparer de charbon pour leurs ménages. Un millier de tonnes ont été enlevées à Murton. Une foule d'hommes, de femmes et d'enfants a assailli à coup de pierres les bureaux des mines de Dawdon.

Dans une mine allemande

Gelsenkirchen, 22 janvier.

Hier vendredi, à midi et demi, les escouades de sauvetage ont pu établir les communications avec les sinistrés. Cinq hommes ont donné signe de vie. On est arrivé jusqu'à 2 ½ m. des sinistrés (voir *Faits divers*).

Les comètes

Rome, 22 janvier.

La comète de Draeke (*voir 2me page*), a été observée hier soir vendredi, à Réggio de Calabre dans la direction de l'horizon occidental. Elle avait une *longue queue, visible à l'œil nu.* La comète a disparu derrière les monts de Sicile.

Gibraltar, 22 janvier.

Le personnel du sémaphore a aperçu distinctement, hier vendredi, à 5 h. 45, dans la direction de l'ouest, la nouvelle et belle comète signalée récemment.

Paris, 22 janvier.

La comète a été aperçue sur différents points ; elle est signalée notamment à Gibraltar, Bruxelles, Odense et Wilhelmshafen.

Le prince Georges de Serbie

Belgrade, 22 janvier.

Sur la proposition du gouvernement, le roi a autorisé le ministre de la guerre à incorporer le prince Georges dans l'armée. Le prince sera nommé chef de compagnie du 10me régiment d'infanterie à Gornui Milanovaz.

Le retour de Melilla

Madrid, 22 janvier.

Sp. — A l'occasion de la rentrée triomphale que font aujourd'hui samedi les troupes de la garnison de Madrid de retour de Melilla, les journaux, notamment la *Epoca* (conservatrice), le *Diario Universal* (libéral), et le *Heraldo* (démocrate), publient des éditions patriotiques spéciales.

Ahmed Riza

Constantinople, 22 janvier.

Sp. — Le président de la Chambre, Ahmed Riza, très affecté de la destruction du palais de la Chambre, ne sort pas de chez lui. De nombreux députés sont allés le voir hier vendredi. Le bruit de sa démission a couru, mais n'est pas confirmé. Il démissionnerait parce que, dans certains milieux, on voudrait lui attribuer la responsabilité de l'incendie.

D'Abyssinie au Soudan

Londres, 22 janvier

Sp. — Un journal financier annonce que des capitalistes anglais et français sont d'accord pour la construction d'une voie ferrée qui relierait Massaouah et Khartoum. Cette ligne, dont la construction serait certainement longue, permettrait de mettre en valeur des régions très riches. De plus, on construirait une petite ligne allant de Khartoum dans la direction d'El Obeid. Si plus tard, cette ligne se prolongeait jusqu'à El Obeid, on pourrait mettre en valeur une des portions les plus riches du Soudan.

Les chemins de fer mandchouriens

Saint-Pétersbourg, 22 janvier.

Sp. — Une note publiée par le *Novoié Vremia* confirme le sens de la note russe en réponse aux propositions américaines de neutralisation des chemins de fer de Mandchourie. La presse et le public sont presque unanimes à approuver cette réponse.

Le gouvernement russe exprime sa fidélité aux principes de l'intégrité et de la souveraineté de la Chine, au principe de la porte ouverte et de l'égalité commerciale en Mandchourie et demande que ces principes ne soient pas violés.

Le memorandum russe expose les faits et les circonstances qui obligent la Russie à décliner la proposition américaine, pour autant que l'internationalisation proposée atteindrait les lignes actuellement existantes en Mandchourie.

Insurrection en Uruguay

Buenos-Ayres, 22 janvier.

Les journaux publient des nouvelles pessimistes de Montevideo (Uruguay) Des soulèvements se seraient produits dans plusieurs départements. Il s'agirait d'un vaste plan révolutionnaire. La population est alarmée. Le président de la République a déclaré qu'il serait inexorable. La censure est toujours rigoureuse.

Au Nicaragua

New-York, 22 janvier.

Les journaux du soir publient une dépêche annonçant un engagement au Nicaragua entre les insurgés et les troupes gouvernementales. On s'attend à ce que la bataille décisive commence aujourd'hui samedi.

SUISSE

Un garde-à-vous

Berne, 22 janvier.

Depuis quelque temps, un « Comptoir international de Paris » fait en Suisse de nombreuses offres de prêts d'argent ou de placement de fonds. D'après les renseignements obtenus, il convient de ne pas entrer en relations avec cette maison.

La fièvre aphteuse

Coire, 22 janvier.

De nouveaux cas de fièvre aphteuse ayant été importés du canton de Saint-Gall, le Conseil d'Etat du canton des Grisons vient d'interdire complètement l'importation de bestiaux de provenance saint-galloise.

Les inondations

Fontainebleau, 22 janvier.

On mande de Château-Landon que plusieurs maisons se sont écroulées ensuite des inondations, entraînant de nombreuses personnes. Cinq cadavres ont été retrouvés, les blessés ont été transportés à l'hôpital. On a des craintes sérieuses pour beaucoup d'autres. Des troupes ont été envoyées de Fontainebleau pour porter secours.

Paris, 22 janvier.

On signale encore de tous côtés des inondations, notamment à Besançon, Givors, Belfort, Lyon, Châlons-sur-Saône, etc. A Tonnerre (Yonne), les rivières chargées de cadavres d'animaux, de meubles, de bois, ont causé des dommages dans diverses parties de la ville.

Paris, 22 janvier.

A Auxerre (Yonne), une centaine de maisons ont été envahies par les eaux. Le sauvetage est difficile. Dans plusieurs départements, la crue des rivières intercepte les communications par chemin de fer, routes, téléphone, télégraphe. Plusieurs trains sont restés en panne, plusieurs autres ont déraillé.

Paris, 22 janvier.

Les journaux publient de nombreux détails sur la crue de la Seine et les dégâts causés par les inondations. Dans la soirée d'hier vendredi, le niveau avait atteint le maximum atteint pendant les derniers vingt ans. A la direction de la navigation, on déclare que la crue de la Seine n'est pas encore terminée. Le désastre est inappréciable. Il faut s'attendre à une nouvelle crue d'un mètre au moins.

Paris, 22 janvier.

La crue de la Seine a augmenté de 20 cm. Au Quai de la gare, entre le pont de l'Ile et celui de Tolbiac, l'eau arrive jusqu'au milieu de la chaussée et cette voie a dû être barrée. Les travaux *d'épuisement des eaux sur la ligne du* Métropolitain Nord-Sud se poursuivent sans relâche. Les ingénieurs qui s'efforçaient d'établir des barrages pour arrêter l'eau arrivant à torrents ont vu leurs efforts rester infructueux. Sur une nouvelle ligne qui passera à la place de la Trinité, on devait poser les rails dans quelques jours et les travaux étaient déjà très avancés ; tout a été détruit et l'ouverture de la ligne sera retardée de plusieurs mois. La préfecture de police, à 11 h. 30 du soir, ne signalait aucun accident grave de personnes.

Lyon, 22 janvier.

La crue du Rhône est en baisse de quelques centimètres. Deux bateaux-lavoirs amarrés au quai ont été entraînés à la dérive. Pendant toute la soirée, la foule était compacte sur les quais et les ponts.

Châlons-sur-Marne, 22 janvier.

Tous les quartiers de la basse ville sont envahis par les eaux ; dans certaines maisons, on trouve déjà 60 cm. d'eau. La marne que l'eau dépose dans les rues commence d'entraver la circulation. Les troupes sont sur les lieux.

Neige et avalanches en Suisse

Sion, 22 janvier.

Dépêche part. — La tête sud du tunnel du Lœtschberg est obstruée par une avalanche. Le travail y est suspendu.

Une baraque de Goppenstein a été emportée. 4 personnes ont été blessées ; un passant a été tué. Les communications avec la vallée de Lœtschen sont interceptées.

Sion, 22 janvier.

La circulation des trains est rétablie depuis ce matin au passage à niveau de Sainte-Marguerite.

A Sion, la Sionne est de nouveau normale. Le temps s'est beaucoup refroidi.

Sion, 22 janvier.

Dép. part. — Les trains circulent de nouveau normalement sur la grande ligne du Simplon.

La canalisation de l'eau potable de la ville de Sion est également réparée.

Andermatt, 22 janvier.

La circulation dans la Schœllenen a été interceptée par de formidables masses de neige. Des équipes d'ouvriers sont occupées à ouvrir les routes pour permettre le passage aux visiteurs des grandes courses de skis du Gothard qui doivent avoir lieu demain dimanche.

Avalanches en Tyrol

Innsbruck, 22 janvier.

De vastes étendues de forêts ont été emportées par les avalanches dans la vallée de l'Oetz.

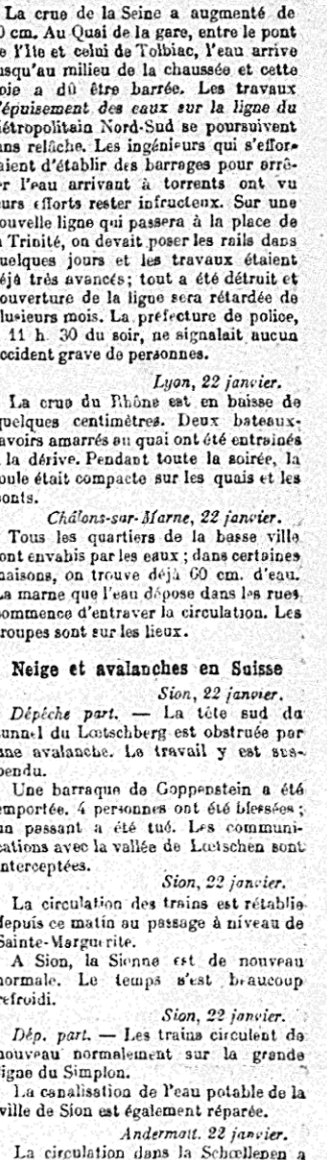

Vos cheveux ne tomberont plus par la **Pilocarpia** du Dr **Robert**, lotion à base de Pilocarpine, 3 fr. 50, approuvée par la *Société de Médecine de France.* Contre pellicules, chute des cheveux et toutes affections. Consultez le tableau-réclames d'attestations photographiées. *Se trouve partout.* Seul agent pour la Suisse : *Jean Waeffler*, Boulev. Helvétique, 22, *Genève.*

FRIBOURG

Banquet du Cercle catholique de Fribourg

En raison du nombre extraordinaire des adhésions, qui ne permet pas au comité d'assigner les places d'avance, et de l'heure exacte de l'ouverture du banquet, *soit midi et quart*, les participants voudront bien se rappeler qu'il est dans leur intérêt de ne pas attendre le dernier moment pour prendre leur carte et leur place.

On peut se procurer des cartes auprès du tenancier, et demain, *dès 11 h.*, aux deux portes d'entrée du Cercle, second étage.

Nombreux seront ceux qui tiendront à venir échanger l'étreinte fraternelle à ces agapes de la famille conservatrice fribourgeoise.

Les œuvres de jeunesse

à la réunion du 17 janvier, à Fribourg

III

Les lectures et le théâtre, tel est l'importante et délicate question qui a encore été traitée à la réunion de lundi dernier.

M. Maxime Reymond, secrétaire romand de l'Association catholique, a lu sur ce sujet un rapport des mieux pensés, des plus actuels et des plus sages. Nous publierons ce travail dans nos colonnes, aussi nous contentons-nous aujourd'hui d'en reproduire les conclusions.

Voici celles qui concernent la première partie du rapport, les lectures :

1° *La lecture criminelle est à exclure* de nos bibliothèques. Elle doit être remplacée par d'autres ouvrages offrant des exemples de sainteté, de dévouement, de patriotisme et d'énergie.

2° Les directeurs de bibliothèques populaires doivent veiller à s'assurer un choix de lectures instructives, édifiantes, stimulantes, et ils doivent combattre l'abus des lectures de pure imagination.

3° Une commission devrait examiner les moyens d'arriver à la constitution dans nos œuvres de bibliothèques-types.

4° L'influence des mauvaises lectures ne pourra être enrayée que par le contrôle assidu que les parents chrétiens feront des lectures et des relations de leurs enfants.

La seconde partie du rapport de M. Reymond parle du théâtre dans les œuvres de jeunesse de l'Association catholique. En voici les conclusions :

1° Le théâtre doit constituer un divertissement dans l'existence ordinaire des sociétés de jeunes gens.

2° On veillera à la qualité littéraire des pièces jouées, aussi bien qu'à leur *valeur morale*.

3° On évitera le trop grand nombre de répétitions et de représentations.

4° On évitera également une publicité bruyante et trop individuelle.

M. Reymond a été vivement félicité pour sa belle conférence, puis la discussion s'est ouverte sur le double objet de celle-ci. M. Reymond lui-même prétend — certes avec raison — que les grands coupables sont les parents, et surtout les pères de famille, qui laissent leurs enfants lire ce qu'ils veulent et aller où il leur plait. Les périls que court le jeune homme dans sa foi, ses mœurs, son éducation ne rencontreront une digue efficace que dans la vigilance et les exemples du foyer domestique.

Si le laisser-aller et le scandale règnent au sanctuaire de la famille, les remèdes les meilleurs n'auront guère d'influence. C'est presque en vain que l'on travaillera à former ou à préserver le jeune homme.

M. l'abbé Morey, de Plainpalais, exprime le vœu qu'on dresse un catalogue analytique pour les bibliothèques et les théâtres de patronages et de cercles.

M. Genoud, directeur au Technicum, préconise l'idée d'une commission spéciale romande du *Volksverein* pour les œuvres de jeunesse. Cette commission s'occuperait des choses littéraires, théâtrales et récréatives. M. Genoud suggère à ce propos une excellente initiative qui fera l'objet de nouvelles études.

M. le curé Magnin et M. le chanoine Bossens signalent des catalogues publiés par des maisons françaises, notamment les séries de pièces et d'ouvrages établies par le secrétariat central des patronages et des cercles catholiques de France.

Quelques libraires prêtent, à des prix très modiques, des pièces au choix, durant un mois.

M. Mermet, curé de Cernier, rappelle et recommande l'ouvrage de Louis Bethléem : *Romans à lire et Romans à proscrire*, qui est un excellent guide pour les directeurs de bibliothèques.

M. Mermet montre ensuite, par un exemple vécu, que le théâtre peut devenir une école de défense de la foi et de la morale chrétiennes, lorsqu'on y interprète des pièces qui exaltent la sainteté, *le dévouement au prochain*, la *fidélité* à Dieu et à l'Eglise.

M. Mermet est encore partisan d'une publicité relative, qui célèbre la valeur et le succès d'une pièce ; mais il est d'avis qu'on taise les noms des principaux acteurs, pour ne pas entretenir la vanité et éveiller des susceptibilités.

M. Magnin, curé du Crêt, félicite chaudement le groupe social de la section cantonale des Etudiants suisses de ses initiatives et de sa collaboration dans des œuvres où le concours de toutes les bonnes volontés est si nécessaire.

M. Savoy, directeur au Séminaire, montre combien ce groupe d'études est en communion d'idées et d'action avec l'Association catholique, qui lui donne ses meilleurs conseillers. C'est un essai d'apostolat des jeunes par les jeunes, sous la direction de quelques aînés, membres du *Volksverein*. M. Savoy recommande ce groupement à la bienveillance du clergé paroissial, sous les auspices duquel il tentera, aux prochaines vacances de Pâques, de trouver une réponse à cette question : *Qu'est-ce qu'on lit dans les campagnes ?*

Mgr Esseiva remercie ensuite l'assistance ; il est heureux de constater combien sont agréables et utiles ces conversations sincères et familiales, combien elles contribuent puissamment à l'édification mutuelle. Cette entente, ce désir général de faire le bien, mettent au cœur le courage et présagent le succès pour l'avenir.

La prière a terminé la séance, puis les assistants se sont réunis pour le banquet dans la salle des conférences du Cercle.

Mgr Esseiva y a prononcé encore quelques paroles. Il y a interprété notamment un souhait de M. le curé de Lausanne, qui se réjouit de la réussite de cette journée et désire que d'aussi réconfortantes réunions se renouvellent souvent.

Ce souhait est aussi celui de tous ceux qui répondirent, lundi, à l'appel du comité de l'Association catholique.

Vendredis de la Grenette. — Un nombreux public s'était rendu hier soir, à la Grenette, pour entendre la conférence de M. Leclerc, professeur agrégé à l'Université de Berne, sur ce sujet éminemment suggestif : « Les frontières de la folie ».

Le but du conférencier, en traitant des « frontières de la folie », était de montrer que le domaine de l'aliénation s'étend infiniment plus loin qu'on ne se l'imagine d'ordinaire ; il y a quelque chose de commun entre les folies les plus caractérisées et les infirmités mentales les plus légères dont personne n'est indemne à certains moments de sa vie et dans certaines circonstances. Et toujours, la cause initiale de l'infirmité mentale est de nature physique, bien que de nombreuses causes psychologiques et sociales puissent préparer, accroître, modifier l'anormalité mentale. Dans les folies nettement caractérisées, la cause physique du mal est seulement plus intense, plus profonde, plus localisée (idiots, imbéciles, débiles ; paralytiques généraux, délirants alcooliques ; tous les vésaniques, dits ou non dégénérés ; épileptiques). Dans l'hystérie et dans les névropathies graves, il y a aussi quelque chose d'analogue à une lésion, mais qui est de nature promeneuse, plus insaisissable encore que dans les vésanies où l'enquête du physiologiste est restée jusqu'ici sans résultats. Mais il y a plus ; dans la distraction, dans le rêve et dans certaines rêveries, dans la mentalité spéciale de l'adolescent et des foules, dans de nombreux cas, tout à fait courants, d'instabilité morale, dans les passions, tout aussi bien que dans les phénomènes de somnambulisme, de spiritisme et de dédoublement de personnalité, bref, dans tous ces états où il y a prépondérance des éléments psychologiques, tout l'anormal que l'on peut signaler est dépendant de quelque défectuosité de nature physique ; mais il ne faudrait pas en conclure que l'homme n'est jamais responsable de ce que deviennent son cerveau et sa moelle, loin de là ! Pour le génie, la sainteté, l'héroïsme sous toutes ses formes, c'est là du sur-normal.

On arrive, et l'on y réussira vraisemblablement toujours mieux, à soigner le mental par des moyens physiques ; mais l'on sait aussi de mieux en mieux, dans tous les cas où, malgré la nature physique de la cause du mal, notre être psychique joue un grand rôle dans nos anomalies mentales, procéder par des moyens psychothérapiques ; sans s'en rendre compte, les psychiâtres déclanchent des séries de phénomènes cérébraux qui rétablissent la santé mentale de leurs clients ; c'est comme s'ils procédaient à une cure toute psychique ; il n'en est rien cependant, mais le matérialisme ne saurait se prévaloir de ce fait, car si la santé des organes cérébraux, comme organes analogues au cœur ou au foie, coïncide précisément avec leur aptitude à favoriser une vie mentale normale, c'est là la preuve que le cerveau a pour fin la possibilité d'une vie mentale normale, et que le principe formateur de l'organisme ne fait qu'un avec le principe pensant, seul capable d'organiser le corps pour une fin qui le dépasse — pour une fin qui est d'un genre unique, — tandis qu'il y a une infinité d'équilibres organiques possibles. L'existence, dans le cas de l'homme, d'un équilibre organique qui s'ajuste à une fin d'un genre unique et supérieur, est un argument décisif en faveur du spiritualisme.

En terminant, le conférencier a montré dans la culture intellectuelle, le travail en général, la moralité et la religion, les meilleurs préservatifs contre les diverses formes de l'aliénation, dans la mesure où elles ne dépendent point étroitement et exclusivement d'une fatalité physiologique ; et il a donné divers conseils aux parents, ainsi qu'aux maîtres de la jeunesse, pour saisir par avance chez les enfants les premiers symptômes d'anormalité mentale. S'appliquer à combattre de très bonne heure des manifestations névropathiques qui, prévues à temps, sont souvent curables, serait un moyen très sûr de diminuer la clientèle des hôpitaux, des hospices, des prisons et des asiles, sans parler des avantages économiques qui résulteraient d'une telle préoccupation pour les particuliers et pour les gouvernements.

C'est l'honneur du canton de Fribourg, a dit le conférencier, d'être entré dans la voie des réformes pédagogiques et sociales ; il n'est pas douteux que, pour la conscience chrétienne, ce ne soit un impérieux devoir de mettre toute la science utilisable au service de tous les déshérités ; parmi ceux-ci, les déshérités mentaux ne sont pas les moins à plaindre et les moins dangereux, à tout point de vue.

De chaleureux applaudissements ont salué cette belle conclusion et ont exprimé au distingué conférencier l'admiration et la reconnaissance de ses auditeurs.

La baisse des eaux. — Le niveau des cours d'eau a considérablement baissé hier et ce matin. La Sarine a de nouveau son cours normal.

Dans le Grand Marais, le lac qui entourait les bâtiments de Bellechasse sur une étendue de plus de 500 poses décroît à vue d'œil. Les dégâts causés par l'eau aux céréales sont énormes.

Quant au niveau du lac de Morat, il y a longtemps qu'il n'avait été si élevé. A Montilier, plusieurs caves ont été inondées. L'eau arrivait jusqu'au ballast de la voie du F.-M.-A. La circulation sur cette ligne n'a toutefois été interrompue qu'à Courgevaux. Les travaux de réparation ont été activement menés, si bien qu'on peut espérer voir l'horaire régulier rétabli dès ce soir.

— On nous écrit de la Basse-Broye jeudi matin que l'Arbogne, le Fossé Neuf et la Petite Glâne ont inondé les marais. Des centaines de poses de céréales ont été déracinées et peuvent être considérées comme perdues ; des prairies couvertes de fumier ont été absolument balayées par l'eau ; de nombreux silos de betteraves sont endommagés ; la route Payerne-Grandcour a été ravinée par le débordement de la Petite-Glâne.

— On nous mande de Villeneuve que, dans la nuit de mercredi à jeudi, le ruisseau de Cuves a débordé, à la suite d'un éboulement de terrain, et qu'il a inondé deux ou trois rez-de-chaussée dans la localité. Des prés et des champs ont été ravinés par l'eau.

Aux Beaumes, près Villeneuve, le ruisseau de Praratoud est également sorti de son lit et a causé de graves dommages aux céréales.

Un éboulement s'est produit jeudi soir sur le tronçon de route qui relie le village de Surpierre au bameau des « Gottes ». Les dommages sont évalués à un millier de francs au minimum.

***

Ensuite des dégâts causés par le débordement de l'Albeuve, la circulation des attelages, sur la route cantonale, entre La-Tour-de-Trême et Epagny, est interdite jusqu'à nouvel avis.

Théâtre. — Mercredi 26 janvier, aura lieu au théâtre de Fribourg une représentation de *Là Haut !* pièce alpestre de M. Matthias, qui fut représentée avec un gros succès, à Genève, au mois de décembre.

Le Cercle *L'Arole* en donna cinq représentations, et en présence du succès considérable de la pièce, il a été décidé que ces représentations seront reprises en février, après la série que doit en donner M. Zeller sur les scènes romandes.

Là Haut ! est une pièce de caractère essentiellement suisse. La presse de Genève a été unanime à constater le souffle poétique et la couleur locale du beau drame de M. Matthias. La partie musicale, très importante, fut aussi très appréciée. Les chœurs, soli et la musique de scène sont de M. Piantoni, professeur à l'Ecole artistique de musique de Genève. Ils seront exécutés par le groupe lyrique de La Chaux-de-Fonds, qui possède des chanteurs remarquables.

Quant à la mise en scène, elle sera de tout premier ordre. Des décors alpestres ont été brossés par M. Molina et des costumes oberlandais, d'un grand pittoresque, donneront au drame la couleur locale indispensable.

C'est une belle soirée en perspective.

Subside. — La commission de la banque populaire suisse à Fribourg a décidé d'allouer un subside de 250 fr. à la société cantonale des chanteurs fribourgeois en vue de sa fête de Bulle, et 100 fr. à l'institut des Sourds Muets de Gruyères.

Chez les cheminots. — C'est le dimanche 30 janvier que la section de Fribourg de la Société suisse des employés de chemins de fer aura sa soirée annuelle, au Café des Charmettes. Cette petite fête commencera par une séance de projections lumineuses, dans laquelle 250 vues artistiques ou humoristiques se succéderont sur l'écran. Outre cela, tout un programme de charmantes récréations a été préparé. Les cheminots ne s'ennuyeront pas le 30 janvier.

La Mauricia. — La Société de jeunes gens *La Mauricia* organise demain, dimanche, 23 janvier, à 8 h. du soir, dans la grande salle de la maison ouvrière de l'Auge, une soirée familière. D'intéressantes productions françaises et allemandes agrémenteront cette petite fête. L'entrée est gratuite.

Conférence sur l'aviation. — La Société des sous officiers de Fribourg, soucieuse d'instruire ses membres des progrès intéressant l'armée, a chargé l'un de ses sociétaires, M. Piot, ingénieur, de donner une conférence sur l'aviation.

Celle-ci aura lieu mercredi prochain, 26, à 8 ½ h. du soir, dans la grande de l'Hôtel du Faucon.

Dans une première conférence qu'il a donnée sur ce sujet, il y a deux ans, sous les auspices de la même Société, M. Piot, qui s'est fait de l'aviation une spécialité, a résumé la théorie de cette science nouvelle ; il a montré des modèles réduits de planeurs et fait défiler sur l'écran lumineux les divers types d'aéroplanes ainsi que quelques photographies des premières prouesses de Santos-Dumont et de Delagrange.

Cette fois, le conférencier fera assister ses auditeurs à des expériences de laboratoire, à des essais d'hélices. Il montrera le chemin considérable parcouru depuis deux ans et ce que l'on peut attendre de l'aviation dans le domaine économique comme dans le domaine militaire.

Une série de projections lumineuses complétera l'exposé de M. Piot.

La conférence ne sera accessible qu'aux membres de la Société des sous-officiers et de la Société des officiers.

Arts et métiers. — Demain, dimanche, après midi, à 3 h., aura lieu à Chiètres, à l'Hôtel de la Gare, une assemblée générale de la Société des arts et métiers de la localité.

M. Leimgruber, secrétaire de l'Union cantonale fribourgeoise des arts et métiers, y donnera une conférence sur le sujet suivant : *La loi sur la responsabilité civile et les caisses d'assurance.*

Concert à Estavayer. — La société de musique *La Persévérance* d'Estavayer donnera son concert annuel demain dimanche, au casino de cette ville, en deux auditions, à 3 h. et à 8 ½ h.

Le programme est fort bien conçu et promet un vrai régal musical.

Comptabilité agricole. — Sous les auspices du département de l'agriculture, la société d'agriculture de la Basse-Glâne fera donner à Torny-le-Grand, par M. Folly, professeur à l'Institut agricole, un cours théorique et pratique de comptabilité rurale pour la moyenne et la petite culture.

Elevage. — Les éleveurs sont informés que la visite des taureaux destinés à la reproduction aura lieu aux jours et endroits indiqués ci-après :

Lundi 24 janvier : 9 h. *Courtepin*, place du buffet. — 11 ½ h. *Chiètres*, champ de foire. — 1 ½ h. *Morat*, champ de foire.

Mardi 25 janvier : 8 ½ h. *Romont*, champ de foire. — 10 ½ h. *Vaudérens*, place du buffet. — 1 ½ h. *Villaz-Saint-Pierre*, place du buffet.

Mercredi 26 janvier : 11 h. *Estavayer*, champ de foire. — 2 ½ h. *Dompierre*, place de l'auberge.

A l'occasion de ces visites, la commission cantonale procédera également à l'examen du bétail que les éleveurs auraient l'intention d'inscrire pour l'exposition fédérale d'agriculture. Ceux-ci voudront donc bien conduire ce bétail aux endroits désignés ci-dessus.

SOCIÉTÉS

« Cæcilia », chœur mixte de Saint-Jean. — Dimanche, 23 janvier, à 8 h. du soir, dans la grande salle de l'auberge du Schild, soirée familière. (Productions musicales.)

Société militaire sanitaire suisse. — Lundi, 24 janvier, à 8 ½ h. du soir, au local, *Brasserie Peier, Théorie sur les pansements*, par M. Merminod. Compte rendu des reviseurs.

F. C. Stella. — Demain, à 2 h. précises, au Parc des sports, entraînement obligatoire pour les joueurs des 2 premiers teams. Tenue réglementaire obligatoire. Amende statutaire.

Société des Samaritains. — Assemblée générale, dimanche 23 janvier, à 10 ¼ h. précises, à l'école réformée du Cambach (salle n° 7). *Traktanda :* Lecture du procès-verbal ; compte rendu sur l'exercice 1909 ; nomination du comité, des reviseurs des comptes et du directeur des cours ; communications, révisions des statuts. Les membres et amis de la Société sont cordialement invités à y assister.

Club des sports. — Ce soir, samedi, à 8 ½ h., rendez-vous des membres à la chapelle de Saint-Barthélemy, à Bellevue, pour y préparer la piste des luges. — Demain, à 1 h., ouverture de la piste au public.

Croix-Bleue (section française). — Conférence publique et gratuite donnée par M. Juillard, au Restaurant sans alcool *Rutli*, salle du 1er étage, rue de Lausanne. Sujet : *Un grand malheur social.*

CHRONIQUE MUSICALE

Gerbe de remerciements

Que la *Liberté* me pardonne de venir une dernière fois encore entretenir ses lecteurs de *Jean de Paris*. C'est que je voudrais à tout prix rendre un public hommage aux collaborateurs si méritants et si dévoués auxquels seuls est due la réussite de l'entreprise.

Que faut-il pour assurer le succès d'un opéra ? D'abord des solistes qui soient musiciens, qui aient de la voix et qui, en outre, sachent s'en servir. Or, les six acteurs, — tout le monde s'accorde à le dire, — ont pleinement rempli ces trois conditions, la dernière spécialement, ce qui fait grand honneur à Mme Genoud, dont ils sont ou les élèves réguliers, ou les élèves d'occasion. C'est elle, en effet, qui s'est chargée de la préparation de toute la partie soliste, et elle a mis à cette tâche un soin, un talent, une compétence et un dévouement au-dessus de tout éloge ; sa réputation de professeur de chant vient de s'affermir par là d'une façon définitive, car dans cette branche, où règne si souvent le plus effronté cabotinage, rien n'est plus probant, rien n'est plus décisif qu'un résultat obtenu, réel et palpable. Une méthode est bonne quand elle a fait ses preuves : après avoir entendu les solistes de *Jean de Paris*, on peut affirmer que la méthode de Mme Genoud est d'une sûreté et d'une efficacité tout à fait surprenante.

A côté des acteurs, il faut encore un bon chœur et un orchestre souple et discipliné. Or, le chœur mixte de Saint-Pierre s'entraîne depuis plusieurs années par l'étude de messes nombreuses, de motets et de chants profanes. Il a eu, de plus, la bonne fortune d'être renforcé par d'excellents chanteurs et chanteuses de différentes chorales de notre ville. Dans ces conditions-là, la tâche est légère et c'est aux jolies voix et aux réels talents de tous les participants qu'il faut avant tout rendre hommage. Il en est de même de l'orchestre, qui a eu, en ces dernières années, maintes occasions de se développer et de s'aguerrir : après les concerts symphoniques, après le *Désert*, après le *Lobgesang*, ce lui était une récréation de s'attaquer à la musique de Boieldieu. Avec un excellent quatuor à cordes, des premiers pupitres d'harmonie tenus par des amateurs habiles doublés de vrais musiciens, et le reste à l'avenant, c'est un plaisir de travailler ; donc, là encore les éloges vont droit aux musiciens, à leurs mérites individuels et à leur bonne volonté.

Et ce sera toujours la même note de talent, de dévouement et de désintéressement qu'il faudra relever chez tous ceux qui se sont chargés de la partie non musicale : jeu, diction, mise en scène, danse, décoration, accessoires, presse, publication, organisation, etc., etc.

Maintenant, cher Monsieur le Rédacteur, après avoir ainsi tranquillisé ma conscience en remettant tout au point, je puis vous promettre de rester au moins vingt ans sans plus jamais vous reparler de *Jean de Paris*. Ant. HARTMANN.

Etat civil de la ville de Fribourg

NAISSANCES

14 janvier. — Schmutz, Christine, fille de Joseph, pierriste, de Bœsingen, et de Louise, née Mulhauser, Beauregard, 5.

15 janvier. — Guisolan, Emile, fils d'Ernest, agriculteur, de et à Noréaz, et de Valentine, née Monney, Pérolles, 8.

17 janvier. — Clément, Alexandrine, fille de Joseph, employé aux C. F. F., d'Ependes, et de Marie, née Zosso, Champ des Cibles, 29.

18 janvier. — Despont, Alphonse, fils de Joseph, sellier, à Biolley-Orjulaz (Vaud), et de Marguerite, née Dupont, rue des Alpes, 56.

Nicolet, Charles, fils de Louis, appareilleur, de Chêry, et de Colette, née Perriard, Monséjour, 11 (vécu 1 h.).

Kuesmaul, Martha, fille de Jean, brasseur, de Mötzingen (Würtemberg) et de Cécile, née Jenny, villa Bellecour.

Gumy, Marcel, fils de Louis, employé au T. F., d'Avry-sur-Matran, et d'Hélène, née Rossier, rue des Alpes, 56.

20 janvier. — Wolf, Robert, fils de Gottfried, employé aux C. F. F., de Spiez (Berne), et d'Anne, née Stern, rue de la Sarine, 120.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Technicum de Fribourg

Du 22 janvier 1910

BAROMÈTRE

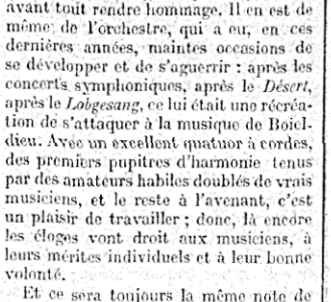

THERMOMÈTRE C.

Janv.	17	18	19	20	21	22	Janv.
8 h. m.	—1	3	3	4	0	—7	8 h. m.
1 h. s.	5	5	9	3	1	—3	1 h. s.
8 h. s.	1	5	8	5	—2		8 h. s.

TEMPS PROBABLE

dans la Suisse occidentale

Zurich, 22 janvier, midi.

Encore à la neige.

Calendrier

DIMANCHE 23 JANVIER

Septuagésime

Préparons-nous par la prière à mériter les grâces spéciales accordées pendant le saint temps du Carême.

LUNDI 24 JANVIER

Saint Timothée, évêque et martyr

Saint Timothée naquit en Asie-Mineure. Gagné par saint Paul, il s'unit à son apostolat. Devenu évêque d'Ephèse, il devint célèbre par les épîtres que lui a adressées le grand apôtre.

Services religieux de Fribourg

DIMANCHE 23 JANVIER

Collégiale de Saint-Nicolas

A 5 ½, 6, 6 ½, 7 h. Messes basses.
8 h. Messe chantée et instruction pour les enfants.
9 h. Messe basse paroissiale avec sermon.
10 h. Office capitulaire.
A 1 ½ h. Vêpres des enfants. Catéchisme.
3 h. Vêpres capitulaires. Bénédiction.
6 h. Chapelet. Renouvellement de la Consécration des familles à la Sainte Famille de Nazareth.

Eglise de Saint-Jean

A 7 h. Messe basse.
8 ½ h. Messe des enfants avec instruction. Chants.
9 ½ h. Grand'Messe avec sermon et Bénédiction.
Dévotion des Quarante-Heures.
A 1 ½ h. Vêpres, catéchisme, consécration à la Sainte Famille et Bénédiction.
6 ½ h. Chapelet.

Eglise de Saint-Maurice

A 6 ½ h. Messe basse.
8 h. Messe basse. Sermon français.
9 h. Office. Sermon allemand.
A 2 h. Vêpres. Procession. Bénédiction.
7 h. Chapelet.

Eglise du Collège

DÉDICACE DE L'ÉGLISE

A 6, 6 ½, 7, Messes basses.
7 ½ h., messe des étudiants et communion générale.
8 h., pas de messe.
9 ¼ h. Messe des enfants. Instruction.
10 h. Office paroissial. Instruction.
A 1 ½ h. Vêpres des étudiants.
2 ½ h. Vêpres paroissiales.

Eglise de Notre-Dame

A 6 h. Exposition du Saint Sacrement et messe basse.
6 ½, 7 h. Messes basses.
8 h. Messe chantée, sermon allemand. Bénédiction.
A 2 h. Vêpres. Sermon français, litanies Saint nom de Jésus, Bénédiction.
5 ¾ h. Chapelet et réposition du Saint Sacrement.

Eglise des RR. PP. Cordeliers

A 6, 6 ½, 7, 7 ½, 8 h. Messes basses.
9 h. Grand'Messe.
10 ½ h. Service religieux de l'Université. Messe basse avec sermon français.
A 2 ½ h. Vêpres. Bénédiction.

Eglise des RR. PP. Capucins

A 5 h. 25, 5 h. 55, 6 h. 25. Messes basses.
10 h. Messe basse.
A 4 h. Assemblée des Sœurs Tertiaires.

Chapelle de l'Institut agricole de Pérolles

A 6 h. Communion.
8 ½ h. Messe chantée avec sermon.
A 5 ½ h. Chapelet.

Eglise de Notre-Dame

LUNDI 24 ET MARDI 25 JANVIER

A 6 h. Exposition du Saint Sacrement et messe basse.
6 ½, 7 h. Messes basses.
9 h. Messe chantée, Bénédiction.
A 6 h. soir. Sermon français précédé du chapelet, litanies du Saint Nom de Jésus, Bénédiction.
Mardi soir, après le chant des litanies, procession du Saint Sacrement.
Chaque jour, quête pour les frais de sacristie ; mardi soir spécialement pour le chauffage de l'église.

Grande Congrégation latine de la B. V. Marie

Demain, dimanche, 23 janvier, à 6 ½ h. du soir, réunion ordinaire dans la chapelle de Saint-Ignace.

D. PLANCHEREL, *gérant.*

Voici six ans que nous prenons chaque jour du véritable Cacao à l'Avoine, marque Cheval Blanc, dont nous sommes de plus en plus contents.
Morges. Sig. M. M.

Des attestations spontanées du genre ci-dessus nous parviennent continuellement et prouvent ainsi à l'évidence la **légitime popularité**, de même que **l'excellence du Véritable Cacao à l'Avoine, marque le Cheval Blanc.**

Seul véritable en cartons rouges
de 27 cubes à Fr. 1.30
de ¼ kg. (en poudre) à » 1.20
En vente partout.

12 *Feuilleton de la LIBERTÉ*

La Route choisie

par Marc DEBROL

Il parlait sans amertume, ayant toujours pensé ces choses depuis qu'il avait l'âge de penser, s'étant fait une philosophie à lui, l'ayant adaptée à sa vie. Jeanne, devant qui son cousin n'avait jamais parlé ainsi, l'écoutait avec angoisse. Elle sentait à chaque mot la tristesse croître en elle, tel un nuage qui monterait peu à peu obscurcissant le soleil. Et elle se trouvait muette, déroutée, en présence de cette âme qu'elle n'avait jamais, dans sa naïveté, pensé à sonder. Elle chercha à traduire sa surprise :

— Mais, Henri, je te croyais un idéaliste ? Lorsque tu me parlais musique, lorsque tu m'expliquais les paysages du soir. Dans tes vers, pourtant, il y avait autre chose : de l'enthousiasme, du sentiment, de l'espérance ! Ce n'était donc pas sincère ?

— Mais si, mais si, Jeannette ! Je n'ai jamais nié la Beauté, je l'adore ! Pour moi, c'est une religion la seule.

— Oh ! Henri ! et Jeanne croisa les mains en un geste de peur. Oh ! Henri ! que dis-tu là ? Tu n'as donc pas la foi ? Et pourtant tu viens à la messe.

Le jeune homme se tut. Ce problème, il ne voulait pas l'aborder avec la jeune fille. Il la regarda, comprit qu'en cette âme sa conversation avait jeté un trouble, mis tout un désarroi, presque une épouvante. Les grands yeux se levaient sur lui, attendant une réponse :

— Non, Jeannette, ne discutons plus : ce sont sujets trop graves pour une petite fille comme toi.

Elle n'insista pas, resta songeuse. Ils entraient dans une coupe récente. Quelques arbres isolés trop hauts, n'ayant pas encore eu le temps de s'étendre, s'élevaient, l'écorce baguée d'un cercle rouge. A terre, des pousses nouvelles, de leurs touffes vertes, masquaient les vides laissés par les arbres abattus, déjà débités, emportés. Çà et là, des bouleaux lui, saient, le feuillage pâle, leur peau blanche et lisse tigrée de gerçures noires.

— Regarde, Jeanne, ces bois, ces *chênes épargnés, puis la place des victimes*. Ceux-là vont prendre tout l'air, boire toute la lumière, le sol il... et les autres sont morts ! C'est injuste, n'est-ce pas ?

Elle fut touchée de ce mouvement de pitié, de cette douceur. Elle voulut en profiter pour le questionner encore, le faire revenir sur les mots prononcés qui ne pouvaient s'effacer de sa pensée :

— Voyons, Henri, ce n'est pas possible ! Tu riais tout à l'heure ? Tu crois au bonheur, en Dieu, en toutes les choses bonnes de la terre ?

La voix tremblait, prête au sanglot. Le jeune homme sourit, voulut la rassurer comme une enfant :

— Mais oui, mais oui, voyons !

Elle soupira :

— C'est que cela me ferait trop de peine !

Il la regarda, effrayé de ce bouleversement. Un instant, un seul, une idée traversa son esprit. Il s'accusa de présomption, ne s'y arrêta pas. Il prit la main de la jeune fille, loyalement sans arrière-pensée romanesque :

— Redevenus amis, n'est-ce pas ?

Elle fit signe que oui de la tête, souriant ; mais deux grosses larmes involontaires roulaient de ses yeux... Elle en fut agacée, les écrasa du revers de la main.

— C'est bête d'être nerveuse comme cela. La détente d'hier...

Elle expliquait comme elle pouvait, inhabile à analyser ses sentiments, sentant qu'une confiance s'était brisée en elle et que, dans son cœur, son rêve tant aimé pleurait tout bas.

X

— Oh ! Suzanne ! jamais je ne me serais doutée de cela ! Comment as-tu pu si bien te dominer pendant ces trois années ?

Jeanne, assise dans la petite chambre de son amie, aux Broussayes, venait d'y apprendre la nouvelle du mariage prochain. Mlle Darras avait raconté son long roman d'amour, ses attentes, ses espoirs, enfin la grande joie du retour : Marcel revenu, le bonheur conquis ! Cette confidence, faite d'une voix simple, bien qu'un peu palpitante d'émoi contenu, avait bouleversé Jeanne. Ce fut surtout de la surprise, la surprise d'avoir côtoyé ce rêve caché pendant trois années, plus peut-être, sans que jamais il ne se trahît.

— Mais, Suze, il y a des heures pourtant où tu as dû souffrir, des heures où tu as dû douter, te décourager ?...

Suzanne sourit d'un sourire un peu mélancolique :

— Souffert ? oui ! douté ? jamais ! J'avais confiance en Dieu, en lui, en moi. Je savais que la Providence qui veille à tout et qui avait voulu l'épreuve, me donnerait la force de la supporter. Souffert ? oui... Il était si loin, puis le climat, les dangers, ces hostilités enveloppantes des choses de là-bas qui le menaçaient... Alors, quand j'avais peur, quand les nouvelles étaient en retard, alors, je priais : c'était ma manière de veiller sur lui !

Jeanne l'écoutait, très émue, admirant cette vaillance secrète. Une vénération lui venait pour cette fidélité de pensée, à travers le temps, les épreuves, et elle trouvait son affection pour Henri, toute frêle, toute mesquine, en comparaison de cet amour ! Son roman ! elle croyait, elle aussi, avoir son roman ! Comme maintenant il lui semblait banal !

— Mais tu vas oublier ces mauvaises heures de chagrin, chérie ?

— Non, Jeanne, ces heures-là, je ne veux pas les oublier. Ce sont elles qui m'ont faite meilleure, qui m'ont menée plus près de Dieu, qui ont aussi consolidé mon amour. Vois-tu, je n'ai jamais redouté la lutte, la lutte contre le mal, contre les destinées contraires, contre moi-même ! J'aime l'effort, j'aime la volonté qui essaye de corriger la fatalité, de détruire les obstacles extérieurs, de ruiner les faiblesses... intérieures. Cela te fait rire, peut-être, mes idées ? Je n'ai pas l'air belliqueux, c'est vrai !...

Elle montrait sa figure irrégulière de traits, mais où le regard mettait sa lumière, figure sereine où, seule, la ligne des sourcils, très nette, inscrivait son énergie :

— Je te fais rire avec mes idées !

Jeanne était pensive :

— Mais maintenant que ton bonheur est conquis, tu vas jouir sans arrière-pensée ? Tu es au port, toi aussi !...

En disant cela, Jeanne se souvenait de la phrase dite par son cousin : « l'anse sans marée, sans brise, la passive félicité ». Singulière coïncidence ; en quelques jours, par deux fois, le hasard de la conversation la ramenait vers des réflexions toutes neuves pour son esprit. Et, dans son désir de découvrir le sens de la vie, de s'orienter, elle questionnait son amie, voulait comprendre cette autre voie, cette autre ambition.

Suzanne secouait la tête :

— Tranquille ? Je ne le serai jamais si tu veux dire par là que je vais m'endormir dans l'indolence et la joie. Les devoirs peuvent changer de formes, ils restent toujours des devoirs. Oh ! le subtil plaisir d'orner en soi sa destinée... Puis, le bonheur n'est pas un but, Jeannette, ou, du moins, ce n'est pas le seul but. Nous avons notre dignité. Il nous faut arriver à notre complet développement. Nous avons notre niveau moral à atteindre, comme nous avons notre taille physique ! Les cœurs rapetissés me font pitié ou m'indignent. Ils me font pitié quand ils sont victimes de circonstances brutales, d'influences qu'on ne peut écarter ; vers ceux-là va toute ma compassion. Il doit être si dur d'être prisonnier, même lorsqu'on ne sent pas ses chaînes ! Les autres, ceux qui, étant libres de faire leur destinée, l'ont choisie étroite, fuyant devant l'effort, abdiquant les responsabilités, ceux-là... mais je crois que je les plains encore ! Ils ne savent pas qu'en Haut la vie est plus belle...

(*A suivre.*)

Publications nouvelles

L'HIVER A LA MONTAGNE. — Le nouveau « Guide des hôtels et pensions des stations d'hiver en Suisse et Haute-Savoie », édité par la maison E. Frorieisen, 26, Boulevard Georges Favon, Genève, a fait son apparition. Nous constatons qu'il a fait de grands progrès cette année et se présente agréablement sous une couverture originale. En outre, il a des renseignements précis ; on se le procurera dans les bureaux officiels de renseignements, agences de voyages, ou par demande à l'éditeur, qui l'envoie gratis en tous pays contre un timbre de retour de 10 centimes.

---

†

La famille Stillhard a la douleur de faire part à ses parents et amis de la perte douloureuse qu'elle vient de faire en la personne de

MADEMOISELLE

Marie-Antoinette Stillhard

décédée le 21 janvier, dans sa 52me année.

L'office d'enterrement aura lieu à Saint-Nicolas, lundi, 24 janvier, à 8 ½ h.

Domicile mortuaire : Rue de Lausanne, 8.

R. I. P.

Architecture
et Régie d'immeubles
E. DEVOLZ

A louer tout de suite :

1° Le **chalet de Bethléem**, propriété de M. G. von der Weid, comprenant 9 chambres et dépendances, etc.

2° **Joli logement** de 5 chambres et dépendances, eau, gaz et électricité ; 318

3° **Une belle chambre** avec cuisine pouvant servir de bureau. Meublée ou non

---

Révocation

des mises de la Chanéaz

Ensuite de l'inondation **et de l'ouragan de ces jours derniers, les mises de bois annoncées à la Chanéaz, pour le mercredi 26 janvier sont renvoyées à plus tard.**

L'inspecteur forestier :
P. Gendre.

QUI

se chargerait de faire **quelques milliers d'adresses** pour envois de circulaires.

Ecrire sous H299 F, à *Haasenstein et Vogler, Fribourg.*

A vendre domaines à 20 minutes de la Ville de 9, 15 et 36 poses. Bon rapport 4 2

A. Chassot, rue des Alpes, 22, Fribourg.

On demande pour bureaux, dans la rue de Romont ou éventuellement rue de Lausanne,

un rez-de-chaussée ou 1er étage

comprenant une à plusieurs pièces 401

Adresser offres sous chiffres H 285 F, à *Haasenstein et Vogler, Fribourg.*

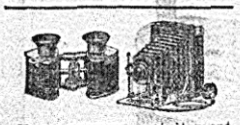

Nous envoyons gratuitement nos nouveaux catalogues contenant :

1. Appareils photographiques ; 2. Jumelles prismatiques et ordinaires ; 3. Compas pour écoliers, techniciens et ingénieurs. Selon désir : **Facilités de paiement.**

A. MEYER & Co, Optique Zurich, *Kappelergasse, 13.*

Vente en gros, en détail et exportation. 4508

MAISON FONDÉE EN 1887

ETAIN EN FEUILLES achète à prix élevés. 349

J. Ayer, av. d. l. Gare, *Fribourg.*

Pharmacies d'office

DIMANCHE 23 JANVIER

Pharmacie Cuony, *Avenue de la Gare.*

Pharmacie Schmidt *Grand'Rue.*

Les pharmacies qui ne sont pas d'office les jours fériés sont fermées de midi au lendemain matin.

MALADIE
des nerfs et du cœur

Depuis des années j'étais malade des nerfs, je dormais mal, j'étais anémique et je souffrais beaucoup (douleurs aiguës dans les membres, dans la tête et le dos). Ayant suivi le traitement prescrit par lettre et pris les merveilleux remèdes de l'**Institut médical de Niederurnen,** je fus bientôt si bien **guérie** qu'aucune rechute ne s'est produite jusqu'à présent. Barb. Furrer, Wullingen, 28 août 1908. — Signature légalisée : Le maire : Ulr. Keller.

Que ceux qui veulent savoir de quoi ils souffrent et être guéris, envoient leur eau ou la description de leur mal à l'**Institut de médecine naturelle, Niederurnen** (Suisse) de H. J. Schumacher, médecin prat. et pharmacien diplômé. Brochure gratis 3994196

Cuisinier

se recommande pour **extra** et remplacements.

S'adresser **rue Grimoux, 12, rez-de-chaussée.** 402

On demande à louer, pour fin avril 1910, un grand

magasin

avec grandes devantures.

Ecrire sous chiffres L 3053 C, à Haasenstein et Vogler, La Chaux-de-Fonds. 414

PENSION

pour jeunes filles

Enseignement à fond de la langue allemande, ainsi que d'une langue étrangère. Ecole ménagère. Prix modérés.

Berger-Schaad,
inst. secondaire,
Marlastein, b/Basel

Dimanche 30 janvier

DISTRIBUTION

de fruits du Midi à l'auberge du Mouton

à Belfaux

avec le concours de la
FANFARE DUDIT LIEU

Invitation cordiale

Le tenancier, **Eggertswyler.**

Nous faisons des

Envois à choix

en montres de précision de Genève en or 18 kt. chaînes de montres, bagues, bracelets, etc., en or 14 et 18 kt. Prix très modestes. Si désirez : facilité de paiement selon convention. Garantie. 4148

Maison d'exportation « Turicum », **A. Meyer et Co,** *Zurich,* Kappelergasse, 13.

Fondée en 1887

VIN DE SANTÉ

PERLA ADRIATICA

Le meilleur vin recommandé par les médecins aux malades et aux convalescents

En vente dans toutes les pharmacies, drogueries, épiceries et au dépôt général pour Genève, Vaud, Fribourg, Valais, Haute-Savoie et Pays de Gex H 5041 X 4702

RIVE & ROULET, vins en gros, 10, rue Amat, **GENÈVE**

Prix : 2 fr. la bouteille. — Port et emballage en plus.

Mises d'immeubles

Jeudi 27 janvier, à 2 h. de l'après-midi, le soussigné exposera en mises publiques, à l'*Hôtel Alpenklub, à Planfayon,* les immeubles suivantes :

Bontschu Vorsatz Art. 386, 387 617.

Tromoserli, Art. 1142, 1143, 1144 ; 378

Friesmattwald Art 383 618.

Les conditions de vente seront lues avant les mises.

Pierre Purro
Bühl-Planfayon.

A VENDRE

dans petite ville de la Suisse romande **un atelier de menuiserie et charpenterie,** force électrique, installations modernes. Affaires d'avenir pour personne capable. Facilité de payement. S'adresser à *Haasenstein et Vogler, Fribourg,* sous B 2060 F. 5852

A LOUER

pour tout de suite ou 25 juillet, **appartement bien exposé,** et remis à neuf, 4 pièces, cuisine, cave, galetas et jardin.

S'adresser sous H 173 F, à *Haasenstein et Vogler, Fribourg.* 390

Grand Café Continental

CONCERT

par l'Orchestre VISONI

Dimanche 23 janvier

à 3 heures de l'après-midi et 8 heures du soir

ENTRÉE LIBRE

Se recommande, **A. Brechbühl.**

BANQUE DE FRIBOURG

WECK, EGGIS & Cie

fait toutes opérations de banque. Emet des obligations 4 ½ % avec coupons semestriels. Carnets d'épargne : 4 %.

CHOCOLATS

On demande un voyageur énergique

connaissant bien la branche et bien introduit auprès de la clientèle de la **partie française du canton de Fribourg.** 385

Offres sous chiffres H 310, à Haasenstein et Vogler, Lausanne.

Bonne famille du canton de Saint-Gall demande

volontaire

On donnerait gratuitement des leçons d'allemand. Piano à disposition. 420

Offres sous chiffres V 353 G, à *Haasenstein et Vogler,* Saint-Gall.

On demande, pour un petit ménage,

une bonne

à tout faire, sachant un peu cuire. Bonnes références exigées. 418

F. Lorson, Berne, Schwanengasse, 4.

RESTAURATEURS

A vendre à de très bonnes conditions un **matériel d'exploitation de cantines de fêtes,** soit cuisines, services de table, couverts, etc., etc. Occasion unique pour un restaurateur qui voudrait s'occuper de fêtes, le vendeur se mettant à disposition pour initier et aider son acheteur dans ce genre de travail. S'adresser à **Abbühl, au Kursaal, Lausanne.** 303

FÊTE DE LA SAINTE FAMILLE

Opuscules à répandre dans les familles

1° **Devoirs des parents :** 40 cent. l'exemplaire, port en plus.
2° **Devoirs des époux :** 20 cent. » »
3° **Préparation au mariage :** 15 cent. » »

CRANDES REMISES PAR QUANTITÉ

En vente à la Librairie catholique, 130, Place Saint-Nicolas et à l'Imprimerie Saint-Paul, Avenue de Pérolles
FRIBOURG

Navigation Neuchâtel-Morat

En raison des hautes eaux extrêmes, le service de navigation entre Neuchâtel et Morat et le service spécial sur le lac de Morat sont suspendus, les ports et embarcadères étant submergés.

Un avis indiquera la reprise du service régulier. **LA DIRECTION.**

Tournée Georges ZELLER

THÉATRE DE FRIBOURG

Bureaux : 8 h. *Rideau : 8 ½ h.*

Mercredi 26 janvier 1910

LA-HAUT

Pièce alpestre en 4 actes, de M. A. MATTHIAS
Musique de M. L. PIANTONI

AVEC LE CONCOURS DU

« Groupe lyrique » de La Chaux-de-Fonds

PRIX DES PLACES :

Loges de face : 5 fr. — Loges de côté : 3 fr. 50.
Parquet : 2 fr. 50. — Parterre : 2 fr. — Galeries : 1 fr.

Location dès lundi matin, *29, rue de Lausanne, au magasin de musique.* H 303 F 411

Excellente pension de famille

17, rue de Romont, 17

3me ÉTAGE

Chambres meublées à louer

A la grande fabrique de meubles

P. ABONDIO-GIVEL Payerne

Toujours en dépôt un immense stock de meubles de tous styles et tous prix — Literie complète. — Spécialité de trousseaux sur commande. — Travail garanti. — Facilités de paiement.

5 % d'escompte au comptant.

VENTE D'USINE

Jeudi 10 février, dès 1 heure de l'après-midi, **M. Louis Pilier,** à **Romont,** exposera en vente, par voie d'enchères publiques, l'usine qu'il possède *près de la gare de Romont.*

Cette propriété, située à proximité de la voie ferrée comprend le logement, **grands ateliers de mécanicien,** scierie, machine à battre, force hydraulique de 10 HP, machine à vapeur et environ *8 poses de terrain situées dans les environs de la gare.*

Ces immeubles pourraient être utilisés pour n'importe quelle industrie ou atelier. *Embranchement en gare facile.*

Les mises auront lieu à l'**Hôtel de la Tête-Noire,** à **Romont.**

Pour visiter les immeubles, s'adresser au propriétaire.

Les conditions déposent au bureau de **M. Ch. Bosson,** *notaire,* à **Romont.** H 304 F 413

Peluches et Velours 90 cent.

jusqu'à **fr. 36.80** le mètre. — **Peluches de Soie pour Manteaux** — ainsi que les dernières nouveautés de la **" Henneberg-Soie "** en **noir**, en **blanc** et **couleurs**, à partir de **fr. 1.15** jusqu'à **fr. 30.—** le mètre.

Damas-Soie	à partir de fr.	1.30—	fr. 25.—	**Etoffes de Soie p. robes de bal,** à partir de fr.	1.15— fr. 25.—
Etoffes en Soie écrue, par robe	»	» 16.80—	» 85.—	**Etoffes de Soie p. robes de Mariées** »	» 1.35— » 26.70
Foulard-Soie, imprimés	»	» 1.15—	» 5.80	**Etoffes de Soie p. Blouses** »	» 1.15— » 24.50
H 2010 Z 4186		le mètre			le mètre

Voiles de Soie, Messalines, Cachemire de soie, Armure Sirène, Cristalline, Ottomane, Surah, Shantung en couleurs, Marquisette.

Franco de port à domicile. Echantillons par retour du courrier.

G. Henneberg, Fabricant de Soieries, à **Zurich.**

AVIS AUX DAMES

Pour cause de manque de place et à l'occasion des fêtes, je vends avec grand rabais un stock de **broderies de Saint-Gall** en pièces et coupons pour lingerie, ainsi qu'un grand choix de robes et blouses brodées pour soirées. **Jupons blancs.**

Se recommande,

H 5087 F 120

Mme E. DAGUET, au Théâtre,
rue des Bouchers, 116.

COMBUSTIBLES
A. MENOUD & SIEBER
FRIBOURG
ENTREPOTS Rue de Morat
HOUILLES, COKES, ANTHRACITES
BRIQUETTES & CHARBON DE BOIS
BOIS DE CHAUFFAGE COUPÉ & NON COUPÉ
BUREAU Rue du Temple

" ZURICH "

Compagnie générale d'assurances contre les accidents et la responsabilité civile

Nous avons l'honneur d'informer notre honorable clientèle et le public en général que nous avons installé, à Fribourg, dès le 1er janvier 1910, une

Agence générale pour le canton de Fribourg

La Direction de cette agence générale a été confiée à notre agent local actuel, Monsieur

F. DUCOMMUN, fils
rue de Romont, 28, FRIBOURG

Zurich, le 31 décembre 1909.

La Direction.

Me référant à l'avis ci-haut, je me recommande pour la conclusion d'assurances individuelles, accidents de voyage, collectives, responsabilité vis-à-vis des tiers, vol et effraction, cautionnement. H 336 Z 353

F. Ducommun, fils.

CITROVIN

produit sans rival pour la préparation de **salades, de mets relevés ainsi que pour les conserves.**

Plus de 50 médecins suisses ont certifié que Citrovin, tout en possédant un goût exquis, a encore l'avantage de convenir plus spécialement aux **estomacs faibles** mieux que le vinaigre ordinaire à base d'essence, de vin ou de cidre. 1 litre de Citrovin coûte 1 fr. 60 sans bouteille et pour l'emploi comme Citrovin de table, il peut être dilué dans 2, jusqu'à 3 litres d'eau.

En vente dans les pharmacies, magasins de drogueries et denrées coloniales.

Seul fabricant en Suisse :

Fabrique de Citrovin,
Sitterdorf (Thurgovie)

A louer au Schœnberg

DÈS LE 25 AVRIL

8 appartements complètement remis à neuf, de 6 et 9 pièces, avec eau, gaz, électricité, chauffage central, chambre de bain, jardin d'agrément, etc.

Pour visiter, s'adresser au concierge de la **villa St-François,** et pour traiter à **M. Emile Progin-Fischer, Pérolles, rue Fries, 7.** H 153 F 303

CONTRE LA TOUX, RHUME INFLUENZA, BRONCHITE
prenez les véritables BONBONS AUX BOURGEONS DE SAPIN
E. HUBER
CONFISERIE MODERNE LAUSANNE

Immense succès ! En vente partout.

Vins de Bordeaux

authentiques

DENEY, BLEYNIE & DELAVAUD

Bordeaux

Depuis **0.60** le litre, **tous frais payés,** toutes gares suisses. Agents demandés. H 5046 X 4752

ATTENTION

Si vous toussez ou si vous avez les organes respiratoires qui nefonctionnent pas, prenez les **véritables pastilles mousse d'Islande** de la confiserie **Binz,** *Staldenhof 130, succursale Neuveville, 56* qui ont toujours plus de succès.

EN VENTE CHEZ : *MM. Lapp,* pharmacien ; *L. Emmenegger,* rue de la Préfecture ; *Ch. Neuhaus,* rue de Lausanne ; *Bourgknecht* et *Gottrau* pharmaciens ; *Mlle Marie Roesly,* rue de Romont ; *M. Schneuwly,* épicier, Beauregard. 98

5500

certificats légalisés de médecins et particuliers prouvent que les

Caramels pectoraux KAISER

avec les trois sapins débarrassent le mieux de la

Toux

enrouement, nervosité, catarrhe, accès de toux et coqueluche.

Paquets de 30 et 50 ct. Boîte à 80 cent. — En vente chez : G. Lapp, ph., Fribourg ; Cuony, pharmac., à Fribourg ; Bourgknecht et Gottrau, pharm., Frib. ; Barbezat, Payerne ; Mme Louise Schouwey Villarvolard ; E. Jambé, phar. Châtel-St-Denis ; Jacques Mouron, Marly ; Et. Gross, au Mouret ; J.-J. Birbaum, à Obermontenach ; Martin Zimmerwald, à Guin ; Mme Marie Weber, à Jetschwyl ; Léo Bæchler, à Alterswyl ; Fr. Stuber, à Benewyl ; Mme Maria Meuwly-Falk, à Buntels ; Joh. Kolly, à St Sylvestre ; Jos. Scherly, à La Roche ; pharmac. Bertboud, à Châtel-St-Denis ; Nicolas Haas, à Wengliswyl ; Joh. Huber, à Dirlaret ; Joh. Berger, à Saint-Antoine ; pharmacie Gavin, à Bulle ; Alphonse Papst, négt., à Plasselb ; P. Sauterell, à Rohr, près Tavel ; J. Brulhart, à Berg, près Schmitten ; Brulhart-Spæth, à Tavel ; Agnès Schaller, à Planfayon ; Peter Lehmann, à Ueberstorf ; J.-J. Birbaum, à Alterswyl ; Casimir Pernet, à Montbovon ; Emile Bangerter, à Schmitten ; Mme Maria Brülhart-Marti, à Chevrilles ; Théraulaz-Allman, à La Roche.

A LOUER

pour ce printemps **un grand et beau magasin** avec boulangerie, très bien situé à la campagne. Clientèle assurée, étant le seul et au centre de la localité 407-204

Inutile de s'adresser sans de bonnes références.

Adresser offres sous H 297 F, à l'agence de publicité *Haasenstein et Vogler, à Fribourg.*

VENTE JURIDIQUE

L'office des poursuites de la Sarine vendra le **mardi 25 janvier,** dès 2 h. après midi, à la salle des séances de la justice de paix du Mouret, les parts de Maxime et d'Eusèbe Vonlanthen, à deux dépôts, à la Caisse d'Epargne et à la Banque de l'Et.-t. parts d'environ 350 fr. chacune, sur lesquelles existe une jouissance 401-201

Fribourg, le 20 janvier 1910.

ASSURANCES

Importante Compagnie contre les accidents, le vol et le bris de glaces, demande

agent principal

pour tout le **canton de Fribourg.** Excellentes conditions à personne active et bien introduite 394

Ecrire sous F 20149 X, à *Haasenstein et Vogler, Fribourg.*

On demande, pour le 25 avril ou éventuellement 25 juillet, un

appartement

clair, de 3 à 4 chambres, situé si possible au premier étage et au centre de la ville.

Offres sous chiffres H 164 F, à *Haasenstein et Vogler, Fribourg.* 321

10 %
en marchandises
sur tous mes articles

A la Fortuna
MAGASIN DE CHAUSSURES
N. ADAM, Pérolles, 10

A louer grande

chambre meublée

avec lumière électrique.

N° 17, rue du Nord, Fribourg. 325

Cognac Golliez ferrugineux

souverain contre
l'anémie, faiblesse, pâles couleurs, etc.
30 ans de succès
En flacons de **2 fr. 50** et **5 fr.,** dans toutes les pharmacies.
Dépôt général : **Pharmacie GOLLIEZ, Morat.**

La lessive la plus moderne
" PERPLEX "
nettoie, blanchit et désinfecte tout à la fois.
S'emploie avec n'importe quelle méthode de lavage.
Garanti inoffensif et sans chlore
Savonnerie Kreuzlingen Ch. Sulzer & Cie
Vente en gros : Eigenmann, Chatton & Cie FRIBOURG

Commerce de
COMBUSTIBLES

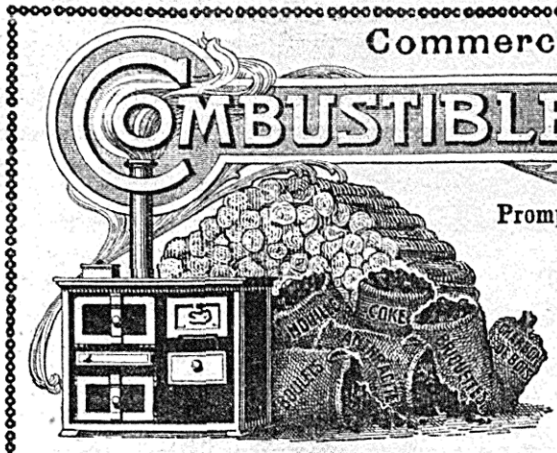

Prompt service
à domicile
GROS
DÉTAIL
Téléphone

E. PILLOUD & Cie, 10, Avenue de la Gare FRIBOURG

JEUNE FILLE
intelligente, de bonne famille,
demande place
comme **volontaire** dans bonne famille catholique ayant commerce pour se perfectionner dans la langue française et les travaux de bureau.

Adresser les offres à **M. E. Rimli, à Wattwil** (canton de St-Gall). 421

On demande, pour tout de suite, un

apprenti-ferblantier

S'adresser à **M. Steiner, Salnuclégier.** 415

JEUNE FILLE
de 18 ans demande place dans un magasin de chaussures, pour aider au bureau, pour le service et pour se perfectionner dans la langue française.

Offres à **Mlle Müller, Sihlamtsstrasse, Zurich I.** 416

Voyageur
sérieux, 10 ans de pratique dans importante maison de tissus et **fabrique de meubles en Suisse, demande engagement.** Références 1er ordre ; bonne clientèle. 417

S'adresser **Union Romande des voyageurs, 12, rue Etuves, Genève.**

A LOUER

belle chambre meublée avec tout le confort moderne.

S'adresser **Villa Belle,** *rue Geiler,* **Pérolles.** 422

On demande à louer ou à acheter

bon café

dans le haut de la ville.

S'adresser sous H 310 F, à *Haasenstein et Vogler Fribourg* 423

Vous toussez?

Alors prenez vite de nos merveilleux et réputés
BONBONS DES VOSGES

aux bourgeons de sapins des Vosges — souverain contre rhumes toux catarrhes

La toux partent. Déposé Goût agréable.

16 ans de succès

Avis : Se méfier des imitations, lesquelles ne portent pas le mot **Vosges** inscrit sur chaque bonbon. Seuls fabricants : **Brugger & Pasche, Genève.**

A LOUER

à dater du 1er janvier 1910, le rez-de-chaussée, le 1er étage et les dépendances de l'ancienne laiterie de Belfaux. Les locaux pourront être aménagés au gré du preneur.

Pour les conditions, s'adresser à **L. Hertling,** *architecte,* à **Fribourg.** 107

A louer, pour le 25 juillet, rue de Romont, un

magasin

bien situé. 110

S'adresser à **Mme Delaquis, aux Fougères.**

A louer immédiatement ou pour une date à convenir, à Marly-le-Grand,

une jolie maison

meublée, avec jardin.

S'adresser à **L. Hertling,** *architecte,* à **Fribourg.** 109

GRAND CHOIX DE FOURNEAUX-POTAGERS à 2, 3 et 4 trous VERNIS-ÉMAILLÉS
HENRI MAYER, FRIBOURG Place de la Gare

A LOUER

pour entrer tout de suite ou à convenir, à l'Avenue du Midi :

1° Un logement de 4 chambres avec confort moderne.

2° Un grand local pour cave, entrepôt ou atelier.

S'adresser à H. Hogg-Mous, entrepreneur, Avenue du Midi, 17. 47

Magasin avantageusement situé

A BULLE

est à louer. 331

Adresser demandes de renseignements sous H 180 F, à l'agence de publicité *Haasenstein et Vogler, Fribourg.*

Dimanche 23 janvier 1910

DISTRIBUTION
de fruits du Midi
à l'auberge de Hauterive

Invitation cordiale.

Sauteur, tenancier.

On demande, pour un petit ménage soigné, une très

bonne fille

sachant bien cuire et faire les travaux du ménage 391

Adresser offres sous H 273 F, à l'agence de publicité *Haasenstein et Vogler, Fribourg*

SI VOUS TOUSSEZ
Prenez les véritables
BONBONS AUX BOURGEONS de SAPIN

Laurent & Rossier
HENRI ROSSIER
LAUSANNE

LAURENT ROSSIER — DÉPOSÉ

Tout bonbon non revêtu de notre nom est une contrefaçon.

Maison spéciale de
Vins rouges français
fûts et bouteilles.
AGENT DÉPOSITAIRE DES
" Champagnes Strub "
A. Niggeler-Perrin
PAYERNE
Fondée en 1886

Jeune garçon de 16 ans demande place comme

aide de bureau

ou

commissionnaire

dans le but d'apprendre la langue française. **Jeune homme** sachant bien conduire les chevaux demande également place.

S'adresser à **Charles Meier,** Taubenhausstrasse, 8, *Lucerne.*

Anglais

F. Talbot Joyce, University of London, donne des leçons d'anglais. Prix modérés.

S'adresser **Hôtel Suisse, N° 46.** 326

BONNE TOURBE
Guter Torf
per Fuder (par char)
23 fr. franco, Fribourg.
J.-H. Pfeifer, Guin.

OUVRAGES
en vente à la Librairie catholique
130, Place Saint-Nicolas et Avenue de Pérolles
FRIBOURG

Saint Etienne, roi de Hongrie, par E. Horn.
Saint Ignace de Loyola, par H. Joly.
Saint Louis, par Marius Sépet.
Saint Pierre Fourier, par Léonce Pingaud.
Saint Vincent de Paul (1576–1660), par Emmanuel de Broglie.
Saint Jérôme, par le R. P. Largent.
Saint Augustin, par Ad. Hatzfeld.
Sainte Clotilde, par G. Kurth.
Saint Augustin de Cantorbéry, par le R. P. Brou, S. J.
Bienheureux (le) Bernardin de Feltre, par E. Flornoy.
Psychologie (la) des Saints, par H. Joly.
Saint Théodore, par l'abbé E. Marin.
Saint Pierre, par L.-Cl. Fillion.
Saint François de Borgia, par Pierre Suau.
Saint Colomban, par l'abbé Eug. Martin.
Bienheureux (le) Curé d'Ars, par Joseph Vianey.
Saint Odon, par Dom du Bourg.
Sainte Vierge (la), par R. M. de la Broise.
Bienheureuses Carmélites (les) de Compiègne, par Victor Pierre.
Saint Paulin de Nole, par André Baudrillart.
Saint Irénée (IIme siècle), par Albert Dufourcq.
Bienheureuse (la) Jeanne de Lestonnac (1556–640), par l'abbé R. Couzard.
Saint Léon IX (1002-1054), par l'abbé Eugène Martin.
Saint Wandrille, par Dom Besse.
Bienheureux (le) Thomas More, par Henri Brémond.
Sainte Germaine Cousin, par Louis Veuillot, complétée par François Veuillot.
Saint Alphonse de Liguori, par le baron Angot des Rotours.
Saint Victrice, évêque de Rouen, par E. Vacandard.
Sainte Hildegarde (1098–1179), par Paul Franche.
Bienheureuse (la) Marie de l'Incarnation. Madame Acarie, par Emmanuel de Broglie.
Bienheureux (le) Grignion de Montfort, par Ernest Jac.
Saint Boniface (680-755), par G. Kurth.
Saint Hilaire, par le R. P. Largent. 1 vol.
Saint Gaëtan, par R. de Maulde La Clavière.
Sainte Thérèse, par Henri Joly. 1 vol.
Saint Yves, par Ch. de La Roncière.
Sainte Odile, patronne de l'Alsace, par Henri Welschinger.
Saint Antoine de Padoue, par l'abbé Albert Lepitre.
Sainte Gertrude, par Gabriel Ledos.
Saint Jean-Baptiste de la Salle, par A. Delaire.
Vénérable (la) Jeanne d'Arc, par L. Petit de Julleville.
Saint Jean Chrysostome, par Aimé Puech.
Bienheureux (le) Raymond Lulle, par Marius André.
Sainte Geneviève, par l'abbé Henri Lesêtre.
Saint Nicolas Ier, par Jules Roy.
Saint François de Sales, par Amédée de Margerie.
Saint Ambroise, par le duc de Broglie.
Saint Basile, par Paul Allard.
Sainte Mathilde, par L.-Eugène Hallberg.
Saint Dominique, par Jean Guiraud. 1 vol.
Saint Henri, par l'abbé Henri Lesêtre.
Saint Benoît-Joseph Labre, par Mantenay.
Saint Séverin, par André Baudrillart.
Sainte Mélanie (383–439), par Georges Goyau.
Saint Pierre Damien, par Dom Réginald Biron, O. S. B.
Les Martyrs de Gorcum, par Hubert Meuffels.
Sainte Hélène, par le R. P. A.-M. Rouillon.
Madame Louise de France. La Vénérable Thérèse de Saint-Augustin, par Geoffroy de Grandmaison.
Vénérable (le) Père Eudes, par Henri Joly.
Sainte Colette, par André Pidoux.
Bienheureux (le) Frà Giovanni Angelico de Fiesole, par Henry Cochin.
Saint Martin, par Adolphe Regnier.
Saint Eloi, par Paul Parsy.

Migraines maux de tête, grippe, insomnies, soulagement immédiat par la **CÉPHALINE** antinévralgique incompatable et sûr. Boîtes fr. 1.50 dans bonnes pharmacies A. G. PETITAT, phar Yverdon.

Dépôts : **Pharmacie Bourgknecht, Gottrau et pharmacie Lapp.**

Banque Populaire Suisse

Capital et Réserves, Fr. 52 millions

Nous recevons toujours des fonds sur

Carnets d'épargne

productifs d'intérêts dès le lendemain du dépôt jusqu'à la veille du retrait.

Dépôts à partir de 50 centimes.

Taux actuel 4 % jusqu'à Fr. 5000.—. Livrets gratis

Sur demande, nous délivrons des

Coffrets d'épargne

gratuitement à toute personne possédant déjà ou se rendant acquéreur d'un carnet d'épargne avec un dépôt minimum de Fr. 3.—.

Nombre des déposants au 31 décemb. 1909 : **6996.**

Montant total des dépôts : **Fr. 6,695,364.63.**

Banque Populaire Suisse, Fribourg

et ses agences à **Bulle, Estavayer, Morat, Romont et Villargiroud.** 406-203